



« Atlas de la Biodiversité dans les Communes » (ABC)

Synthèse sur l'état d'avancement du programme ABC en régions

Le Service du Patrimoine Naturel (SPN)

Inventorier - Gérer - Analyser - Diffuser

Au sein de la direction de la recherche, de l'expertise et de la valorisation (DIREV), le Service du Patrimoine Naturel développe la mission d'expertise confiée au Muséum National d'Histoire Naturelle pour la connaissance et la conservation de la nature. Il a vocation à couvrir l'ensemble de la thématique biodiversité (faune/flore/habitat) et géodiversité au niveau français (terrestre, marine, métropolitaine et ultra-marine). Il est chargé de la mutualisation et de l'optimisation de la collecte, de la synthèse et la diffusion d'informations sur le patrimoine naturel.

Placé à l'interface entre la recherche scientifique et les décideurs, il travaille de façon partenariale avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité afin de pouvoir répondre à sa mission de coordination scientifique de l'Inventaire national du Patrimoine naturel (code de l'environnement : L411-5).

Un objectif : contribuer à la conservation de la Nature en mettant les meilleures connaissances à disposition et en développant l'expertise.

En savoir plus : <http://www.mnhn.fr/spn/>

Directeur : Jean-Philippe SIBLET

Adjoint au directeur en charge des programmes de connaissance : Laurent PONCET

Adjoint au directeur en charge des programmes de conservation : Julien TOUROULT



Porté par le SPN, cet inventaire est l'aboutissement d'une démarche qui associe scientifiques, collectivités territoriales, naturalistes et associations de protection de la nature en vue d'établir une synthèse sur le patrimoine naturel en France. Les données fournies par les partenaires sont organisées, gérées, validées et diffusées par le MNHN. Ce système est un dispositif clé du SINP et de l'Observatoire National de la Biodiversité.

Afin de gérer cette importante source d'informations, le Muséum a construit une base de données permettant d'unifier les données à l'aide de référentiels taxonomiques, géographiques et administratifs. Il est ainsi possible d'accéder à des listes d'espèces par commune, par espace protégé ou par maille de 10x10 km. Grâce à ces systèmes de référence, il est possible de produire des synthèses quelle que soit la source d'information.

Ce système d'information permet de mutualiser au niveau national ce qui était jusqu'à présent éparpillé à la fois en métropole comme en outre-mer et aussi bien pour la partie terrestre que pour la partie marine. C'est une contribution majeure pour la connaissance, l'expertise et l'élaboration de stratégies de conservation efficaces du patrimoine naturel.

En savoir plus : <http://inpn.mnhn.fr>

Cette enquête a été réalisée dans le cadre d'une subvention de charge publique entre le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

Chargé de mission ABC :

Arnaud Tanguy

Rédaction et synthèse :

Arnaud Tanguy, Ingrid Marchand et Laurent Poncet (coord.)

Relecture :

Arnault Lalanne (MEDDE)

Pierre-Edouard Guillain (MEDDE)

Référence du rapport conseillée :

Tanguy A., Poncet L., Marchand I. 2013. Synthèse sur l'état d'avancement du programme ABC en régions – Atlas de la Biodiversité dans les Communes. Rapport SPN 2013, Service du Patrimoine Naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 52 pages.

Crédits photographiques pour la 1^{ère} et 4^{ème} de couverture :

Chocard à bec jaune *Pyrrhocorax graculus* (Linnaeus, 1766) & lézard tyrrhénien (Linnaeus, 1766) *Podarcis tiliguerta* (Gmelin, 1789) © A. Tanguy (MNHN/SPN)

Table des matières

Introduction.....	5
I/ Rappel sur le programme « Atlas de la biodiversité dans les communes ».....	6
II/ Les communes du programme ABC (2010 – 2012) : description et caractéristiques.....	8
1- Description des communes adhérentes	8
2- Caractéristiques des communes adhérentes	9
• Les communes ABC et les Parcs naturels régionaux.....	9
• Les communes ABC et les programmes de connaissance, de préservation et de conservation de la biodiversité.....	10
V Lien ZNIEFF / Communes ABC.....	10
V Lien NATURA 2000 / Communes ABC	12
III/ Etat d'avancement du programme ABC	15
1- Méthodologie de l'enquête.....	15
• L'équipe de mobilisation régionale (EMR).....	15
• Bilan de l'état d'avancement du volet 2 en région.....	16
• Gestion et restitution des données faune par les communes ABC.....	16
• Bilan de l'état d'avancement des autres volets	17
• Service civique volontaire (SCV)	18
2- Résultats de l'enquête	18
• L'équipe de mobilisation régionale.....	18
V Coordination du programme ABC dans les régions.....	18
V Structures composant les équipes de mobilisation régionale	19
• Etat d'avancement des différents volets du programme ABC	21
V Etat d'avancement du volet 0	22
V Etat d'avancement du volet 1	23
V Etat d'avancement du volet 2	25
a- Bilan du volet 2	25
b- Détail des inventaires faunistiques.....	27
V Etat d'avancement du volet 3	29
V Etat d'avancement du volet 4	31
• Le service civique volontaire dans le cadre du programme ABC.....	32
IV/ Bilan de l'enquête	33
Conclusion	36
Liste des sigles utilisés.....	37
Bibliographie.....	39
Annexes.....	40

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des communes adhérentes au programme ABC	40
Annexe 2 : Formulaire « équipe de mobilisation régionale (EMR) ».....	43
Annexe 3 : Formulaire « état d’avancement du volet 2 »	44
Annexe 4 : Formulaire « gestion et restitution des données faune »	46
Annexe 5 : Formulaire « état d’avancement des autres volets du programme ABC ».....	48
Annexe 6 : Formulaire « Service Civique Volontaire (SCV) »	49
Annexe 7 : Autres mammifères inventoriés (Tanguy & Gourdain, 2011).....	50
Annexe 8 : Exemples de programmes de connaissance de la biodiversité à l’échelle communale... 51	
1- Atlas communaux dans les Parcs Naturels Régionaux	51
2- Atlas communaux du patrimoine naturel	51
3- Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC).....	52

Liste des figures

Figure 1 : Organisation du programme ABC (MEDDE/MNHN)	7
Figure 2 : Nombre de communes adhérentes au programme ABC par région de 2010 à 2012	9
Figure 3 : Répartition des communes possédant au moins une ZNIEFF sur leur territoire	12
Figure 4 : Présence des programmes ZNIEFF et NATURA 2000 sur les communes adhérentes au programme ABC	14
Figure 5 : Représentativité des différentes structures composant les équipes de mobilisation régionales constituées.....	21
Figure 6 : Etat d'avancement du volet 0 dans le cadre du programme ABC (résultats à partir des 267 communes renseignées)	22
Figure 7 : Etat d'avancement du volet 1 dans le cadre du programme ABC (résultats à partir des 267 communes renseignées)	24
Figure 8 : Etat d'avancement du volet 2 dans le cadre du programme ABC (résultats à partir des 276 communes renseignées)	26
Figure 9 : Groupes faunistiques inventoriés dans les 53 communes ABC ayant initié le volet 2 du programme	29
Figure 10 : Etat d'avancement du volet 3 dans le cadre du programme ABC (résultats à partir des 268 communes renseignées)	29

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Nombre de communes adhérentes, par région, au programme ABC (2010-2012).....	8
Tableau 2 :	Liste des communes adhérentes au programme ABC présentes dans un PNR.....	10
Tableau 3 :	Nombre de communes adhérentes au programme ABC possédant en partie ou totalité des ZNIEFF (types 1 et/ou 2) sur leur territoire.....	11
Tableau 4 :	Nombre de communes adhérentes au programme ABC de France métropolitaine possédant au moins un site NATURA 2000 sur leur territoire par région	13
Tableau 5 :	Coordination du programme ABC	19
Tableau 6 :	Composition de l'équipe de mobilisation régionale et structures représentées	20
Tableau 7 :	Régions n'ayant pas initié le programme ABC	21
Tableau 8 :	Etat d'avancement du volet 0 du programme ABC par région.....	23
Tableau 9 :	Etat d'avancement du volet 1 du programme ABC par région.....	25
Tableau 10 :	Etat d'avancement du volet 2 du programme ABC par région.....	27
Tableau 11 :	Etat d'avancement du volet 3 du programme ABC par région.....	30
Tableau 12 :	Régions ayant réalisé le « volet 4 » du programme ABC et nombre de communes correspondantes	31
Tableau 13 :	Communes avec au moins une personne en service civique volontaire dans le cadre du programme ABC.....	32
Tableau 14 :	Bilan de l'état d'avancement du programme ABC par région (chiffres en %)	35
Tableau 15 :	Parcs Naturels Régionaux concernés par les "atlas communaux" et nombre de communes correspondantes	51

Introduction

Suite à la ratification de la convention sur la diversité biologique (CDB) en 1994, une stratégie pour la biodiversité a vu le jour au niveau national en 2004 afin de concrétiser l'engagement français dans la lutte contre la perte de biodiversité.

C'est dans ce cadre que l'observatoire national de la biodiversité (ONB) a été créé en 2007 visant ainsi à évaluer l'état et l'évolution de la biodiversité en France métropolitaine et en outre-mer. Des indicateurs biologiques, adaptés aux différents publics et aux différentes échelles pertinentes, sont alors proposés dans le but de renseigner la société sur l'état de santé actuel de la biodiversité ainsi que sur l'impact des activités de la société sur la biodiversité.

A l'échelle communale, le Grenelle de l'environnement a mis en évidence l'existence de lacunes dans la connaissance de la biodiversité, une mobilisation locale insuffisante sur ces questions dans certains territoires et une volonté de l'état de favoriser l'intégration de la biodiversité dans les politiques publiques locales à toutes les échelles. Pour répondre à cette problématique le programme « Atlas de la biodiversité dans les communes » (ABC) a été lancé en 2010. Par ce programme, le ministère du développement durable propose aux communes volontaires un dispositif pour les aider à connaître, protéger et valoriser la biodiversité sur leur territoire.

A partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, l'ABC permet de sensibiliser et mobiliser durablement les élus locaux, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de la biodiversité. Il permet en outre d'acquérir des connaissances complémentaires sur la biodiversité d'une commune et d'identifier ses enjeux spécifiques. Son objectif est également de susciter la participation du public aux divers programmes de sciences participatives et de fournir les informations nécessaires à la mise en œuvre de politiques locales et nationales adaptées.

Le programme ABC ayant débuté en 2010, cette enquête se propose de faire une synthèse sur l'état d'avancement du programme ABC en régions et suit les 2 axes suivants :

- décrire et caractériser les communes participant au programme ABC ;
- réaliser une synthèse de l'état d'avancement des différents volets du programme ABC dans ces communes (2010 – 2012).

I/ Rappel sur le programme « Atlas de la biodiversité dans les communes »

Ce programme est basé sur une organisation « multi-échelle » centrée sur la commune (figure 1) : échelle communale (production), échelle régionale (gestion) et échelle nationale (coordination). Cette organisation permet ainsi de « réconcilier » ces trois niveaux et notamment de recréer le lien entre les enjeux locaux et nationaux.

Pour ce faire, le programme ABC se compose de 5 grands types d'action successifs :

- **Volet 0** : diagnostic des données naturalistes existantes sur la commune. Le guide méthodologique est confié au SPN-MNHN (Service du Patrimoine Naturel – Muséum National d'Histoire Naturelle) en lien avec la FCBN (Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux) pour la partie flore et habitats ;
- **Volet 1** : inventaire de la flore et cartographie de la végétation. Le guide méthodologique est confié à la FCBN en lien avec SPN-MNHN ;
- **Volet 2** : inventaire de la faune. Le guide méthodologique est confié au SPN-MNHN ;
- **Volet 3** : diagnostic des enjeux de biodiversité sur la commune. Le guide méthodologique est confié à la FPNRF (Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France) en lien avec FNE (France Nature Environnement) et Humanité & Biodiversité ;
- **Volet 4** : sciences participatives. Le guide méthodologique est confié au CERSP-MNHN (Conservation des Espèces, Restauration et Suivi des Populations - Muséum National d'Histoire Naturelle).

La gestion du programme ABC est alors confiée aux DREAL (Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) avec un pilotage général par le MEDDE (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie).

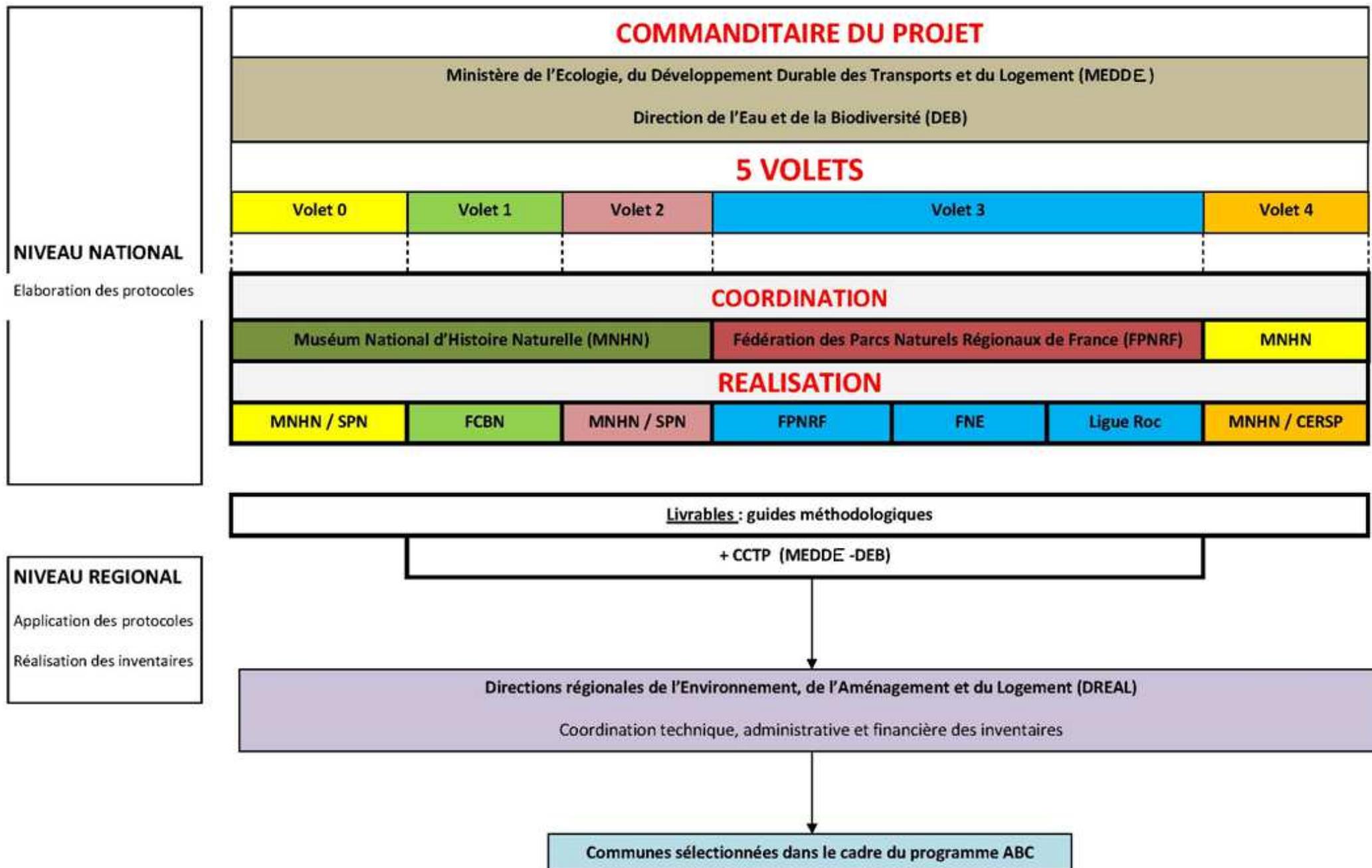


Figure 1 : Organisation du programme ABC (MEDDE/MNHN)

II/ Les communes du programme ABC (2010 – 2012) : description et caractéristiques

1- Description des communes adhérentes

En 2010, 209 communes ou structures intercommunales ont adhéré au programme ABC sur la base du volontariat (tableau 1). 207 d'entre elles sont situées en France métropolitaine et 2 en Outre-mer (DOM).

	Régions	Nombre de communes ABC 2010			Nombre de communes ABC 2011/2012
		Communes seules	Intercommunalités	Total	Communes seules
France Métropolitaine	Alsace (Al)	2		2	
	Aquitaine (Aq)	11	8	19	
	Auvergne (Au)	7	12	19	
	Basse-Normandie (BN)	7		7	
	Bourgogne (Bo)	1		1	
	Bretagne (Br)	8		8	
	Centre (Ce)	3		3	
	Champagne-Ardenne (CA)	4		4	
	Corse (Co)	5		5	46
	Franche-Comté (FC)	4		4	
	Haute-Normandie (HN)	1		1	
	Ile-de-France (IDF)	7		7	
	Limousin (Li)	2		2	
	Lorraine (Lo)		40	40	
	Languedoc-Roussillon (LR)	6		6	1
	Midi-Pyrénées (MP)	5	22	28	
	Nord-Pas-de-Calais (NDPC)	10		10	
	Provence-Alpes-Côtes d'Azur (PACA)	2		2	
	Poitou-Charentes (PC)	6		6	
	Pays de la Loire (PDL)	10		10	
Picardie (Pi)	3	12	15	21	
Rhône-Alpes (RA)	9		9		
DOM	Guadeloupe (Gu)	1		1	
	Réunion (Re)	1		1	
TOTAL		115	94	209	68
TOTAL COMMUNES ABC					277

Tableau 1 : Nombre de communes adhérentes, par région, au programme ABC (2010-2012)

Malgré l'absence de financement à partir de 2011, 68 nouvelles communes ont tout de même adhéré au programme. Ainsi, un total de 277 communes ou intercommunalités ont adhéré au programme ABC de 2010 et 2012 (annexe 1).

La participation des communes est assez hétérogène selon les régions, allant de 1 commune pour les régions Haute-Normandie, Guadeloupe et Réunion à plus de 40 communes pour les régions Lorraine et Corse (figure 2).

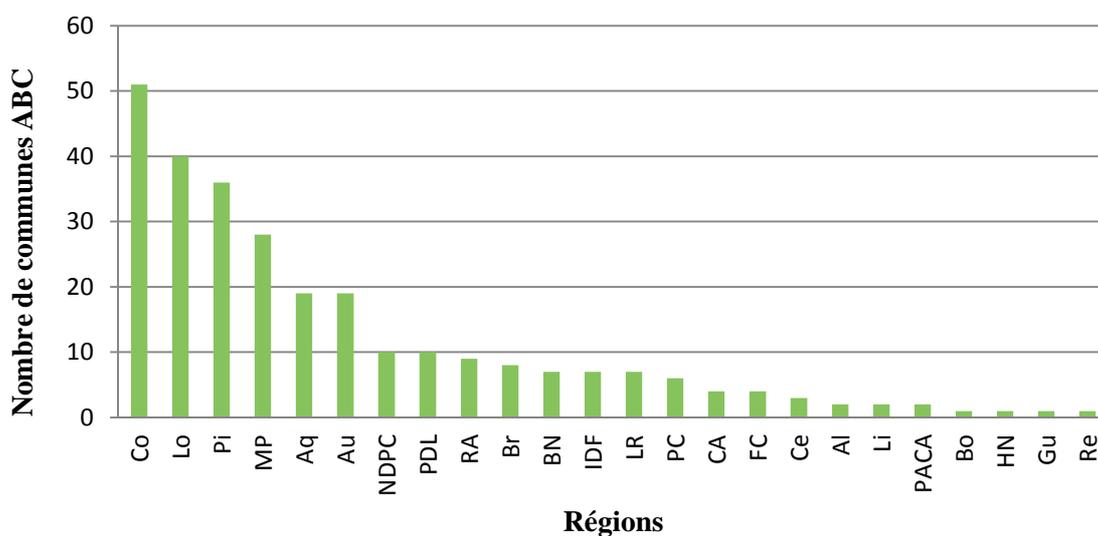


Figure 2 : Nombre de communes adhérentes au programme ABC par région de 2010 à 2012

2- Caractéristiques des communes adhérentes

• *Les communes ABC et les Parcs naturels régionaux*

Ce type de démarche n'est pas nouveau en France. Depuis de nombreuses années, les Parcs naturels régionaux (PNR) réalisent des « atlas communaux » inventoriant le patrimoine naturel de leurs communes et caractérisant l'intérêt écologique de chaque secteur du territoire. Il paraît donc intéressant de prendre en compte cette donnée et de regarder parmi les communes adhérentes au programme ABC combien font partie d'un Parc naturel régional.

Le tableau 2 montre ainsi que 19 communes, soit 7% des communes adhérentes au programme ABC, sont des communes présentes également dans un PNR. Ce chiffre est sensiblement inférieur à la moyenne nationale (11,4%, source INPN).

PNR avec des communes ABC	Total des communes ABC	Liste des communes concernées	Code INSEE
Armorique	1	Hôpital-Camfrout	29080
Avesnois	2	Amfroipret	59006
		Bellignies	59065
Corse	12	Calenzana	2B049
		Corte	2B096
		Galeria	2B121
		Manso	2B153
		Mausoleo	2B156
		Moltifao	2B162
		Noceta	2B177
		Olmi-Cappella	2B190
		Pioggiola	2B235
		Santa-Lucia-di-Mercurio	2B306
		Santo-Pietro-di-Venaco	2B315
Périgord-Limousin	2	Saint-Barthélémy-de-Bussière	24381
		Saint-Pierre-de-Frugie	24486
Volcans d'Auvergne	2	Châtelguyon	63103
		Volvic	63470

Tableau 2 : Liste des communes adhérentes au programme ABC présentes dans un PNR

• *Les communes ABC et les programmes de connaissance, de préservation et de conservation de la biodiversité*

De la même manière, d'autres programmes de connaissance ou de préservation et conservation de la biodiversité existent en France. On peut donc se demander si les communes adhérentes au programme ABC sont concernées par ces autres programmes. C'est le cas par exemple pour le programme ZNIEFF et pour le réseau NATURA 2000.

V Lien ZNIEFF / Communes ABC

Sur les 277 communes adhérentes au programme ABC, 85 communes ne possèdent pas de ZNIEFF sur leur territoire, soit 31% des communes et 192 communes possèdent des ZNIEFF sur leur territoire (tableau 3). Cela représente 69% des communes ayant adhéré au programme ABC ce qui est du même ordre que la moyenne nationale (70,8%, source INPN). Il est à noter également que 17 régions, soit 71% des régions possédant des communes ABC, ont réalisé l'inventaire ZNIEFF de deuxième génération sur leur territoire. 7 régions (29%) sont toutefois toujours actuellement sur l'inventaire ZNIEFF de première génération¹.

¹ Pour en savoir plus, <http://inpn.mnhn.fr/programme/inventaire-znieff/presentation>

	ZNIEFF de première ou seconde génération		Nb communes ABC sans ZNIEFF	Nb communes ABC avec ZNIEFF			TOT ZNIEFF	TOT Communes ABC	%
				Type 1	Type 2	Types 1 et 2			
Alsace	G1		0	1	1	0	2	2	100
Aquitaine	G1 (sauf 47)		4	2	3	10	15	19	79
Auvergne	G2		3	3	2	11	16	19	84
Basse-Normandie	G2		2	0	1	4	5	7	71
Bourgogne	G1		0	0	1	0	1	1	100
Bretagne	G1		3	1	1	3	5	8	63
Centre	G2		1	2	0	0	2	3	67
Champagne-Ardenne	G2		2	2	0	0	2	4	50
Corse	G2		7	12	17	15	44	51	86
Franche-Comté	G2		1	2	0	1	3	4	75
Haute-Normandie	G2		0	0	0	1	1	1	100
Ile-de-France	G2 (sauf 77)		2	1	3	1	5	7	71
Limousin	G2		0	1	1	0	2	2	100
Lorraine	G2		30	10	0	0	10	40	25
Languedoc-Roussillon	G2		1	1	1	4	6	7	86
Midi-Pyrénées	G1		11	3	7	6	16	27	59
Nord-Pas-de-Calais	G2		1	2	1	6	9	10	90
PACA	G2		1	0	0	1	1	2	50
Poitou-Charentes	G2		0	0	3	3	6	6	100
Pays de la Loire	G2		1	2	2	5	9	10	90
Picardie	G2		12	5	12	7	24	36	67
Rhône-Alpes	G2		1	2	0	6	8	9	89
Guadeloupe	G1		1	0	0	0	0	1	0
Réunion	G1		1	0	0	0	0	1	0
TOTAL	7 G1	17 G2	85	52	56	84			

Tableau 3 : Nombre de communes adhérentes au programme ABC possédant en partie ou totalité des ZNIEFF (types 1 et/ou 2) sur leur territoire

Pour les 192 communes possédant une ZNIEFF sur leur territoire, trois cas de figure sont rencontrés (figure 3) :

- les communes ABC possèdent uniquement au moins une ZNIEFF de type 1 sur leur territoire. C'est le cas de 52 d'entre elles, soit 27% des communes ABC ;
- les communes ABC possèdent au moins une ZNIEFF de type 2 sur leur territoire. 56 communes sont alors concernées, soit 29% des communes ABC ;
- les communes ABC possèdent les 2 types de ZNIEFF sur leur territoire. C'est le cas de figure le plus rencontré avec 84 communes concernées, soit 44% des communes ABC.

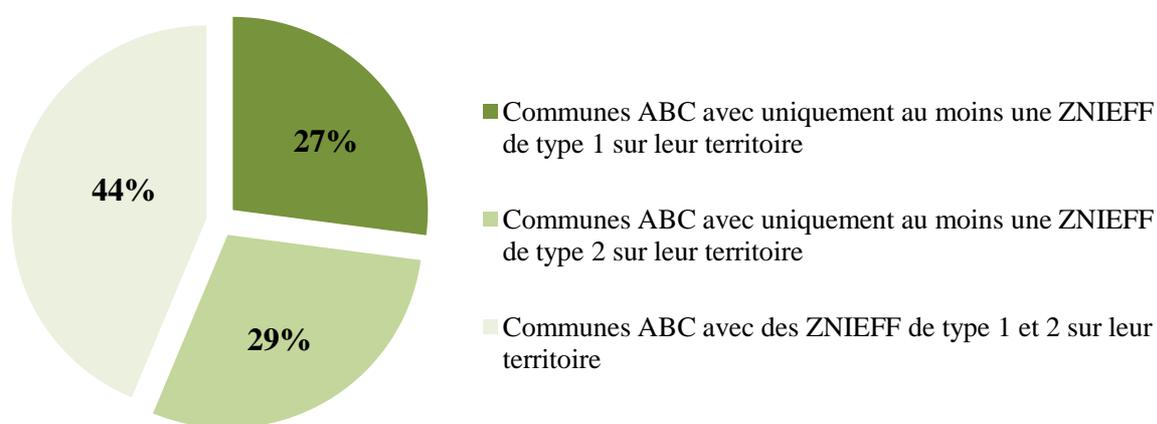


Figure 3 : Répartition des communes possédant au moins une ZNIEFF sur leur territoire

V Lien NATURA 2000 / Communes ABC

Comme pour le programme ZNIEFF, de nombreuses communes ABC possèdent des sites NATURA 2000 sur leur territoire. On observe ainsi que sur les 275 communes ABC de France métropolitaine, 83 d'entre elles abritent un site NATURA 2000, soit 30% des communes adhérentes au programme ABC (tableau 4). Ce résultat est inférieur à la moyenne nationale où 39% des communes françaises sont incluses dans le réseau NATURA 2000 (source INPN).

Sur les 22 régions de France métropolitaine, 3 d'entre elles sont dépourvues de site NATURA 2000. Ce sont les régions Bourgogne, Champagne-Ardenne et Ile-de-France. Les régions Corse, Aquitaine, Lorraine et Midi-Pyrénées sont quant à elles les régions possédant le plus de communes ABC incluses dans le réseau NATURA 2000 avec 10 à 20 communes concernées par région.

Régions	Nb communes ABC avec au moins un site NATURA 2000	Nb communes totales ABC	%
Corse	20	51	39
Aquitaine	11	19	58
Lorraine	10	40	25
Midi-Pyrénées	10	27	37
Bretagne	5	8	63
Poitou-Charentes	5	6	83
Pays de la Loire	4	10	40
Auvergne	3	19	16
Languedoc-Roussillon	3	7	43
Centre	2	3	67
Nord-Pas-de-Calais	2	10	20
Alsace	1	2	50
Basse-Normandie	1	7	14
Franche-Comté	1	4	25
Haute-Normandie	1	1	100
Limousin	1	2	50
PACA	1	2	50
Picardie	1	36	3
Rhône-Alpes	1	9	11
Bourgogne	0	1	0
Champagne-Ardenne	0	4	0
Ile-de-France	0	7	0
TOTAL	83	275	30

Tableau 4 : Nombre de communes adhérentes au programme ABC de France métropolitaine possédant au moins un site NATURA 2000 sur leur territoire par région

En couplant la présence d'une ZNIEFF avec la présence d'une zone NATURA 2000 sur les 275 communes adhérentes au programme ABC en France métropolitaine, on obtient 4 cas de figure différents (figure 4) :

- les communes ABC ne possèdent pas de ZNIEFF ni de zone NATURA 2000 sur leur territoire (- **ZNIEFF** / - **NATURA 2000**). C'est le cas de 72 communes ABC, soit 26,2% des communes adhérentes au programme ;
- les communes ABC possèdent au moins une ZNIEFF sur leur territoire mais pas de zone NATURA 2000 (+ **ZNIEFF** / - **NATURA 2000**). C'est le cas de figure le plus rencontré avec 121 communes ABC, soit 44% des communes adhérentes au programme ;

- les communes ABC ne possèdent pas de ZNIEFF sur leur territoire mais au moins une zone NATURA 2000 (- **ZNIEFF** / + **NATURA 2000**). 4 communes ABC sont concernées, soit 1,4% des communes adhérentes au programme. Les 4 communes correspondantes appartiennent aux régions Bretagne (Arradon) et Midi-Pyrénées (Hiis, Montgaillard et Ordizan) qui n'ont toujours pas réalisé l'inventaire ZNIEFF de seconde génération (tableau 3). Or, il existe une amélioration importante de l'inventaire ZNIEFF d'une génération à l'autre pouvant notamment expliquer cette situation ;
- les communes ABC possèdent à la fois au moins une ZNIEFF et une zone NATURA 2000 sur leur territoire (+ **ZNIEFF** / + **NATURA 2000**). C'est le cas de 78 communes ABC, soit 26,4% des communes adhérentes au programme.

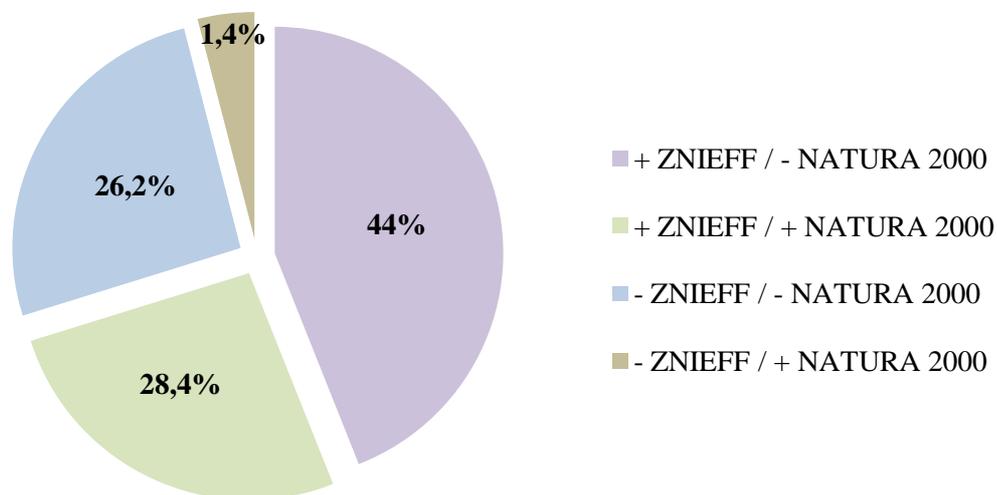


Figure 4 : Présence des programmes ZNIEFF et NATURA 2000 sur les communes adhérentes au programme ABC

Ainsi, 74% des communes ayant adhéré au programme ABC ont également au moins un autre programme de connaissance ou de préservation et de conservation de la biodiversité développé sur leur territoire (ici ZNIEFF ou NATURA 2000). Ce résultat est identique à la moyenne nationale où 74% des communes françaises ont au moins un programme ZNIEFF ou un site NATURA 2000 sur son territoire (en partie ou en totalité, source INPN).

Au-delà de cette analyse, il est à noter que ces programmes seront une source d'information précieuse pour les atlas de la biodiversité dans les communes. Inversement, le programme ABC pourrait être une aide utile pour la mise en place de zones ZNIEFF et NATURA 2000.

III/ Etat d'avancement du programme ABC

1- Méthodologie de l'enquête

En août 2012, le MEDDE a envoyé à tous les référents ABC en DREAL (22) et en DEAL (2) une enquête réalisée par le MNHN-SPN afin de connaître l'état d'avancement du programme ABC en région. Pour ce faire, 5 formulaires ont été créés, chacun représentant une étape du programme ABC. Le bilan présenté ici fait état des réponses au 31 janvier 2013.

• *L'équipe de mobilisation régionale (EMR)*

RAPPELS SUR L'EMR

L'équipe régionale de mobilisation doit être composée d'environ 5 personnes aux compétences complémentaires parmi les plus pertinentes dans les ressources régionales (association naturaliste, établissement public, élu local...) (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Des-outils-de-sensibilisation-et.html>). Ces personnes sont choisies dans chaque région par le référent DREAL/DEAL pour leurs connaissances des enjeux de biodiversité. Grâce à des sorties de terrain, à des interventions spécifiques auprès des acteurs locaux ainsi qu'aux outils mis à disposition, l'EMR a pour objectifs de :

- sensibiliser à la biodiversité chaque acteur local (élus, grand public, scolaires...) ;
- présenter et expliquer le dispositif ABC ;
- présenter le profil de biodiversité communale ;
- mobiliser et mettre en relation l'ensemble des acteurs susceptibles de contribuer au succès du programme ABC.

Les informations demandées sur le premier formulaire envoyé aux référents ABC (annexe 2) concernent l'EMR et sont les suivantes :

- la date de création de l'équipe de mobilisation régionale ;
- le nom des personnes constituant l'EMR ;
- le nom et le type des organismes ou des structures correspondants (association naturaliste, société savante, association de sensibilisation à l'environnement, établissement public, service de l'état, acteur socio-économique sensible aux enjeux de biodiversité, élu local, autres) ;
- les compétences faunistiques de l'EMR ;
- les compétences floristiques de l'EMR ;
- les coordonnées des personnes composant l'EMR (téléphone et courriel).

• *Bilan de l'état d'avancement du volet 2 « Biodiversité Faunistique » en région*

RAPPELS SUR LE VOLET 2

L'objectif du volet 2 est d'améliorer les connaissances concernant la biodiversité faunistique des communes adhérentes au programme ABC en complétant les données existantes par des inventaires. Les niveaux de finesse des inventaires sont alors fonction des financements disponibles et des objectifs que la commune se fixe. Un cahier des charges indiquant les modalités à suivre pour l'acquisition de connaissances complémentaires est alors disponible et permet aux communes d'avoir une méthodologie scientifiquement robuste et uniforme pour réaliser les inventaires faunistiques (Tanguy & Gourdain, 2011).

Le deuxième questionnaire (annexe 3) a pour objectif de déterminer l'état d'avancement du volet 2 (inventaire de la faune) en région en renseignant les groupes faunistiques inventoriés sur la commune concernée, les méthodologies utilisées et les types de structures ou organismes ayant réalisé ces inventaires. Les informations requises sont alors les suivantes :

- l'état d'avancement du volet 2 (non réalisé, en cours, terminé) ;
- la liste des groupes faunistiques inventoriés dans chaque commune ABC de la région ;
- les méthodologies utilisées pour chaque groupe faunistique inventorié (suivant le guide méthodologique volet 2 de Tanguy & Gourdain, 2011) ;
- l'état d'avancement de l'inventaire de chaque groupe faunistique sur la commune avec les dates de début et de fin de l'inventaire (non réalisé, en cours, terminé) ;
- le nombre de structures ayant participé aux inventaires pour chaque groupe faunistique et par commune ainsi que leur nom et le type de structure correspondant (association naturaliste, organisme public, bureau d'études, autre) ;
- les coordonnées de chaque structure participante (adresse postale, téléphone, référent, courriel).

• *Gestion et restitution des données faune par les communes ABC*

Ce questionnaire (annexe 4) permet de connaître la manière dont sont gérées et restituées les données provenant des inventaires faunistiques réalisés sur chaque commune. Pour ce faire, plusieurs informations sont requises pour chaque groupe faunistique inventorié :

- le nombre de personnes ayant réalisé l'inventaire ;
- le nombre de passages sur la commune pour la réalisation de l'inventaire et la date de chaque passage ;
- le nombre d'espèces inventoriées ;
- l'effort de prospection estimé (nul, insuffisant, moyen, bon, très bon d'après Robert *et al.*, 2011) ;
- le niveau de rendu (aucun rendu, niveau 1 à 3 d'après Tanguy & Gourdain, 2011, autre) ;
- les livrables (fichier Excel, rapport papier, CD-ROM, base de données, SIG, autre) ;
- les outils utilisés pour la saisie des données brutes et l'organisme opérant la saisie ;

- l'organisme récupérant les données brutes et la date du transfert des données ;
- les outils utilisés pour la synthèse des données et l'organisme opérant la synthèse ;
- l'organisme récupérant les données de synthèse et la date du transfert des données ;
- le contact du responsable des données dans l'organisme ou la structure.

• *Bilan de l'état d'avancement des autres volets*

RAPPELS SUR LES AUTRES VOLETS

• **Volet 0 « Diagnostic des données naturalistes existantes sur la commune »** : le but de ce volet est de réaliser une évaluation de l'état des connaissances sur la commune en mobilisant l'ensemble des données naturalistes disponibles localement, régionalement et nationalement (Tanguy *et al.*, 2011). La finalité est de pouvoir conseiller la commune via l'EMR sur les inventaires prioritaires et les actions à mener en fonction des budgets disponibles et des objectifs poursuivis localement.

• **Volet 1 « Inventaire de la flore et cartographie de la végétation »** : l'objectif est de réaliser la cartographie complète des habitats de l'ensemble du territoire étudié et des inventaires de la flore tendant à l'exhaustivité sur ce territoire. Les niveaux de finesse des inventaires et de la cartographie dépendent alors des résultats du volet 0 ainsi que de la situation locale du territoire étudié (étendue, accessibilité, moyens humain et financier). Un cahier des charges du volet 1, en cours de réalisation, permettra alors d'avoir une méthodologie scientifiquement robuste et uniforme pour réaliser la cartographie des habitats et les inventaires floristiques (Dodinet & Dupont, 2011).

• **Volet 3 « Diagnostic des enjeux de biodiversité sur la commune »** : l'objectif est de réaliser un diagnostic des enjeux de protection, de gestion et de valorisation de la biodiversité à partir des résultats des précédents volets (0,1 et 2).

• **Volet 4 « Sciences participatives »** : l'EMR doit, lors de son intervention, présenter les initiatives déjà existantes en matière de sciences participatives. Ces initiatives conviennent parfaitement à l'objectif de mobilisation du grand public de l'ABC et ont l'avantage d'une valorisation des sciences auprès du public, ce qui facilite au final l'appropriation des enjeux révélés par celles-ci (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Des-outils-de-sensibilisation-et.html>).

Le quatrième questionnaire (annexe 5) a pour objectif d'évaluer sur chaque commune de la région l'état d'avancement des autres volets du programme ABC (volets 0, 1 et 3) ainsi que de déterminer si des programmes de sciences participatives ont été mis en place (volet 4). Les renseignements à fournir sont alors les suivants :

- l'état d'avancement du volet 0 (diagnostic des données existantes : non réalisé, en cours, terminé) ;

- l'état d'avancement du volet 1 (inventaire de la flore et cartographie de la végétation : non réalisé, en cours, terminé) ;
- l'état d'avancement du volet 3 (diagnostic des enjeux de biodiversité : non réalisé, en cours, terminé) ;
- la mise en place ou la participation à des programmes de sciences participatives sur la commune concernée.

- *Service civique volontaire (SCV)*

RAPPEL SUR LE SCV

Le service civique volontaire est une initiative lancée en 2010 par l'état français permettant à des jeunes de 16 à 25 ans d'accomplir une mission d'intérêt général, de bénéficier d'une formation citoyenne et d'un accompagnement vers l'emploi. Dans le cadre du programme ABC, chaque commune peut accueillir, par période de 12 mois, des jeunes en Service Civique Volontaire (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Des-outils-de-sensibilisation-et.html>). Cet appui supplémentaire, financé par l'Etat, contribue à la formation des jeunes aux enjeux de la biodiversité et à sa nécessaire prise en compte à l'échelle locale. Ces jeunes volontaires sont alors identifiés au sein des communes comme des interlocuteurs de proximité clés concernant l'ABC et s'occupent spécifiquement du dispositif sur le territoire de la commune.

Le cinquième et dernier questionnaire envoyé aux référents ABC (annexe 6) concerne le recrutement de jeunes dans le cadre du Service Civique Volontaire. Les informations demandées sont alors les suivantes :

- le nombre de jeunes en SCV impliqués dans le dispositif ABC pour chaque commune ;
- les domaines d'activités correspondant aux personnes en SCV (animation de sorties naturalistes, inventaires sur la commune...) ;
- les coordonnées de la structure porteuse (nom et adresse) ;
- les coordonnées du référent (nom et courriel).

2- Résultats de l'enquête

- *L'équipe de mobilisation régionale*

V Coordination du programme ABC dans les régions

Il existe une diversité importante dans la coordination du programme ABC aux différents niveaux (régional ou local). En effet, l'étude de la constitution des EMR dans chaque région a permis de mettre en évidence plusieurs cas de figure (tableau 5). On constate ainsi que 63% des régions françaises n'ont pas constitué d'EMR. Pour 10 régions (42%), la DREAL ou la DEAL assure seule la coordination régionale du programme. Pour d'autres régions (13%), la

DREAL a délégué la coordination régionale du programme ABC à une structure (LPO, CPIE) tandis que dans le cas de la Lorraine et de la région Rhône-Alpes (8%), les DREAL ont délégué la coordination intercommunale ou communale du programme. Les 37% restant concerne 9 régions pour lesquelles une EMR a été créée.

	Constitution de l'EMR	Régions concernées		% de régions	
Régions sans EMR	Coordination régionale du programme ABC par la DREAL ou la DEAL	Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Haute-Normandie, PACA, Guadeloupe, Réunion		42%	
	Coordination régionale du programme ABC déléguée par la DREAL	Alsace	Délégation à la LPO Alsace	13%	
		Aquitaine	Délégation à l'Union Régionale des CPIE d'Aquitaine		
		Auvergne	Délégation à l'Union Régionale des CPIE d'Auvergne		
	Coordination communale ou intercommunale du programme ABC déléguée par la DREAL	Lorraine	Communauté de communes du Pays de Colombey Sud Toulinois		8%
		Rhône-Alpes	Dagneux	Délégation à la FRAPNA 01	
			Four	Délégation à l'APIE	
			Jarrie	Délégation à la LPO 38	
			Chaponost	Délégation à la LPO 69	
			Lamure-sur-Azergues	Délégation à la FRAPNA 69	
Gruffy			Délégation à la FRAPNA 74		
St-Jeoire-Prieuré			Délégation au Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie		
Cluses	Délégation au Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie (ASTERS)				
Régions avec une EMR dans le cadre du programme ABC	Basse-Normandie, Centre, Corse, Limousin, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Poitou-Charentes, Pays de la Loire		37%		

Tableau 5 : Coordination du programme ABC

V Structures composant les équipes de mobilisation régionale

Parmi les 9 régions où une EMR a été mise en place, la composition de l'équipe est variable (tableau 6). Elles sont composées de 3 à 13 structures selon les régions et 7 types différents de structures sont représentés :

- les organismes publics ou de service public ;
- les associations de sensibilisation à l'environnement ;
- les associations naturalistes ou de protection à l'environnement ;
- les gestionnaires d'espaces naturels ;
- les services de l'Etat ;
- les élus locaux ;
- les acteurs socio-économiques sensibles à l'environnement.

	Organismes publics ou de service public	Associations de sensibilisation à l'environnement	Associations naturalistes ou de protection à l'environnement	Gestionnaires d'espaces naturels	Services de l'Etat	Elus locaux	Acteurs socio-économiques sensibles à l'environnement	Nombre total de structures
Basse-Normandie	CBN de Brest	CPIE Vallée de l'ORNE	×	×	DREAL Basse-Normandie (réfèrent ABC)	×	×	5
		CPIE du Cotentin						
		CPIE Collines Normandes						
Corse	CBN de Corse	CPIE Corte - Centre Corse	Groupe Chiroptères Corse	×	×	×	×	3
Centre	CBN du Bassin-Parisien	×	Nature Centre	×	DREAL Centre (réfèrent ABC)	×	×	6
			Perche Nature					
			Indre Nature					
			Loiret Nature Environnement					
Limousin	CBN du Massif Central	CPIE de Corrèze	Limousin Nature Environnement	CEN Limousin	DREAL Limousin (réfèrent ABC)	Elu local d'Aixe-sur-Vienne	2 acteurs socio-économiques dans les secteurs agricoles et forestiers	13
		CPIE du Pays Creusois			DDT de la Corrèze			
					DDT de la Creuse			
					DDT de la Haute-Vienne			
Midi-Pyrénées	CBN des Pyrénées et Midi-Pyrénées	URCPIE de Midi-Pyrénées	Nature Midi-Pyrénées	CREN MP	×	×	×	4
Nord-Pas-de-Calais	CBN de Bailleul	CPIE Val d'Authie	×	×	×	×	×	6
		CPIE Flandre Maritime						
		CPIE Villes de l'Artois						
		CPIE Chaîne des Terrils						
		CPIE Bocage de l'Avesnois						
Picardie		CPIE Vallée de Somme	Picardie Nature	CEN Picardie	DREAL Picardie (réfèrent ABC)	×	×	6
		CPIE des Pays de l'Aisne						
Poitou-Charentes	ONCFS délégation interrégionale Poitou-Charentes	GRAINE Poitou-Charentes	LPO France	×	DREAL Poitou-Charentes (réfèrent ABC)	×	×	6
			Poitou-Charentes Nature					
			Charente Nature					
			Nature Environnement 17					
			Deux-Sèvres Nature Environnement					
Pays de la Loire	×	URCPIE des Pays de la Loire	LPO Coordination régionale des Pays de la Loire	×	DREAL Pays de la Loire (réfèrent ABC)	×	×	3

Tableau 6 : Composition de l'équipe de mobilisation régionale et structures représentées

En synthétisant les résultats des 9 régions, on constate que les structures de type association, qu'elles soient naturalistes, de protection ou de sensibilisation à l'environnement, représentent à elles seules plus de la moitié des structures qui composent les EMR (54%, figure 5). Les élus locaux sont quant à eux les moins représentés au sein de l'EMR avec seulement 2% de présence.

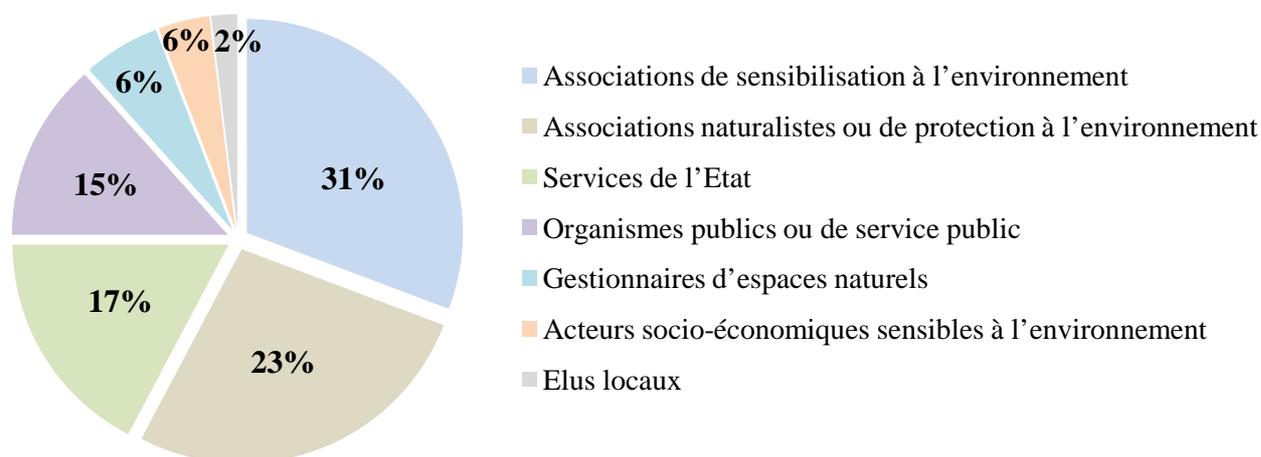


Figure 5 : Représentativité des différentes structures composant les équipes de mobilisation régionales constituées

• *Etat d'avancement des différents volets du programme ABC*

Sur les 24 régions (France métropolitaine et d'outre-mer) contactées, 5 d'entre elles n'ont pas initié le programme ABC sur leur territoire (environ 21%, tableau 7). 38 communes ABC sont alors concernées soit 13,7% de celles engagées volontairement dans le programme.

Régions qui n'ont pas initié le programme ABC sur leur territoire	Nombre de communes ABC concernées
Bourgogne	1
Haute-Normandie	1
Languedoc-Roussillon	7
Midi-Pyrénées	27
PACA	2

Tableau 7 : Régions n'ayant pas initié le programme ABC

Pour les 19 autres régions, le programme ABC a été initié et il existe une diversité importante concernant l'état d'avancement des 5 volets sur chaque commune ABC.

V Etat d'avancement du volet 0

Sur les 277 communes adhérentes au programme ABC, l'état d'avancement du volet 0 (diagnostic des données naturalistes existantes sur la commune) n'a pu être renseigné pour 10 d'entre elles (1 commune de la région Poitou-Charentes et 9 communes de la région Pays de la Loire). Les résultats se basent donc sur les 267 communes ABC restantes.

La figure 6 montre qu'une majorité de communes a commencé la réalisation ou finalisé le volet 0 sur son territoire avec 53% des communes comptabilisées. 127 communes n'ont quant à elles toujours pas réalisé de diagnostic des données naturalistes existantes sur leur territoire (47%).

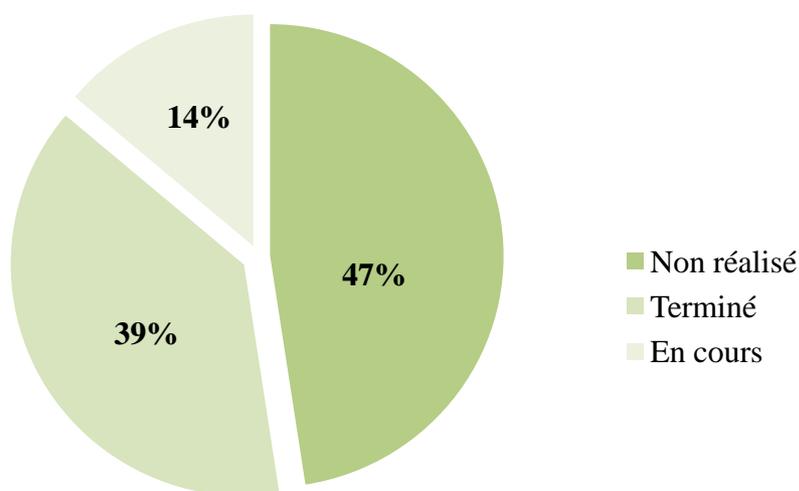


Figure 6 : Etat d'avancement du volet 0 dans le cadre du programme ABC (résultats à partir des 267 communes renseignées)

L'étude des différents états du volet 0 par région (tableau 8), indique que les communes de Corse constituent la majorité des communes n'ayant pas réalisé le volet 0 sur leur territoire avec 36% d'entre elles. Les communes de Midi-Pyrénées suivent ensuite avec 21% des communes.

Certaines communes sont en cours de réalisation du volet 0 sur leur territoire (14%). Les régions les plus concernées par cet état d'avancement sont alors l'Auvergne et la Picardie avec respectivement 46% et 40% des communes.

Enfin, 39% des communes ont terminé le diagnostic des données naturalistes existantes sur leur territoire. Parmi ces communes, 39% appartiennent à la Lorraine et 18% à la région Aquitaine.

	Non réalisé	En cours	Terminé	NB Communes ABC
Alsace	0	0	2 (2%)	2
Aquitaine	0	0	19 (18%)	19
Auvergne	1 (1%)	17 (46%)	1 (1%)	19
Basse-Normandie	0	0	7 (7%)	7
Bourgogne	1 (1%)	0	0	1
Bretagne	7 (5%)	0	1 (1%)	8
Champagne-Ardenne	3 (2%)	1 (3%)	0	4
Centre	0	0	3 (3%)	3
Corse	46 (36%)	0	5 (5%)	51
Franche-Comté	4 (3%)	0	0	4
Haute-Normandie	1 (1%)	0	0	1
Ile-de-France	3 (2%)	0	4 (4%)	7
Limousin	1 (1%)	0	1 (1%)	2
Lorraine	0	0	40 (39%)	40
Languedoc-Roussillon	7 (5%)	0	0	7
Midi-Pyrénées	27 (21%)	0	0	27
Nord-Pas-de-Calais	0	3 (8%)	7 (7%)	10
PACA	2 (2%)	0	0	2
Poitou-Charentes	2 (2%)	0	3 (3%)	5
Pays de la Loire	0	0	1 (1%)	1
Picardie	21 (17%)	15 (40%)	0	36
Rhône-Alpes	1 (1%)	0	8 (7%)	9
Guadeloupe	0	1 (3%)	0	1
Réunion	0	0	1 (1%)	1
	127	37	101	267

Tableau 8 : Etat d'avancement du volet 0 du programme ABC par région

V Etat d'avancement du volet 1

Sur les 277 communes adhérentes au programme ABC, l'état d'avancement du volet 1 (inventaire de la flore et cartographie des habitats) n'a pu être renseigné pour 10 d'entre elles (1 commune de la région Poitou-Charentes et 9 communes de la région Pays de la Loire). Les résultats se basent donc sur les 267 communes ABC restantes.

L'enquête fait état que 219 communes soit 82% des communes ABC n'ont pas réalisé d'inventaire de la flore et de cartographie de la végétation sur leur territoire (figure 7).

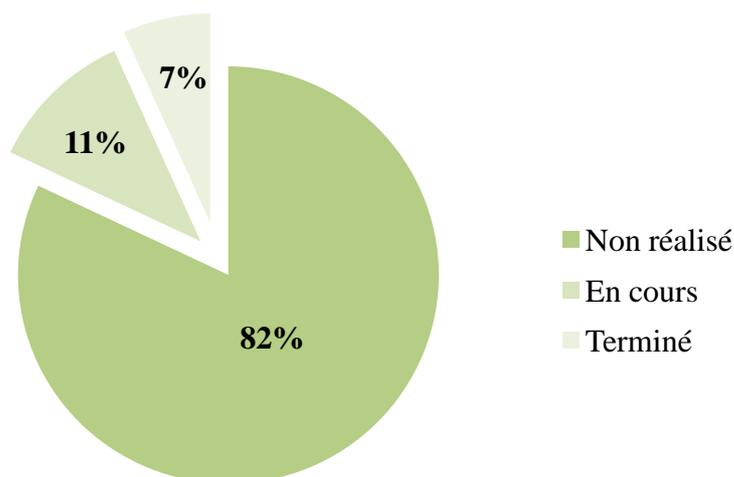


Figure 7 : Etat d'avancement du volet 1 dans le cadre du programme ABC (résultats à partir des 267 communes renseignées)

Parmi les 18 régions dont certaines communes ABC n'ont pas réalisé le volet 1, les régions Corse, Lorraine, Picardie et Midi-Pyrénées regroupent à elles seules 67% de ces communes (tableau 9). La Corse est alors la région la plus concernée avec 21% des communes n'ayant pas réalisé le volet 1.

On remarque d'autre part que 30 communes sont en cours de réalisation du volet 1 du programme ABC (11%). Parmi ces communes, 30% appartiennent à la région du Nord-Pas-de-Calais et 20% à l'Auvergne.

Seulement 7% des communes ABC renseignées ont finalisé le volet 1 sur leur territoire. Les régions les plus concernées par cet état d'avancement sont alors la Basse-Normandie et la région Rhône-Alpes regroupant chacune 17% des communes.

	Non réalisé	En cours	Terminé	NB Communes ABC
Alsace	0	0	2 (11%)	2
Aquitaine	19 (9%)	0	0	19
Auvergne	13 (6%)	6 (20%)	0	19
Basse-Normandie	0	4 (13%)	3 (17%)	7
Bourgogne	1	0	0	1
Bretagne	7 (3%)	0	1 (5%)	8
Champagne-Ardenne	4 (2%)	0	0	4
Centre	1	0	2 (11%)	3
Corse	46 (21%)	5 (17%)	0	51
Franche-Comté	3 (1%)	0	1 (5%)	4
Haute-Normandie	1	0	0	1
Ile-de-France	7 (3%)	0	0	7
Limousin	1	0	2 (11%)	3
Lorraine	40 (18%)	0	0	40
Languedoc-Roussillon	7 (3%)	0	0	7
Midi-Pyrénées	27 (12%)	0	0	27
Nord-Pas-de-Calais	0	9 (30%)	1 (5%)	10
PACA	2 (1%)	0	0	2
Poitou-Charentes	2 (1%)	2 (7%)	1 (6%)	5
Pays de la Loire	0	0	1 (6%)	1
Picardie	36 (16%)	0	0	36
Rhône-Alpes	1	4 (13%)	3 (17%)	8
Guadeloupe	1	0	0	1
Réunion	0	0	1 (6%)	1
	219	30	18	267

Tableau 9 : Etat d'avancement du volet 1 du programme ABC par région

V Etat d'avancement du volet 2

a- Bilan du volet 2

Sur les 277 communes adhérentes au programme ABC, l'état d'avancement du volet 2 (inventaire de la faune) n'a pu être renseigné pour la commune de la Rochelle en région Poitou-Charentes. Les résultats se basent donc sur les 276 communes ABC restantes.

En étudiant l'état d'avancement du volet 2 du programme ABC, on remarque un schéma similaire à l'état d'avancement du volet 1. On retrouve ainsi un grand nombre de communes ABC qui n'ont pas réalisé de volet 2 sur leur territoire correspondant à 81% des communes renseignées (figure 8).

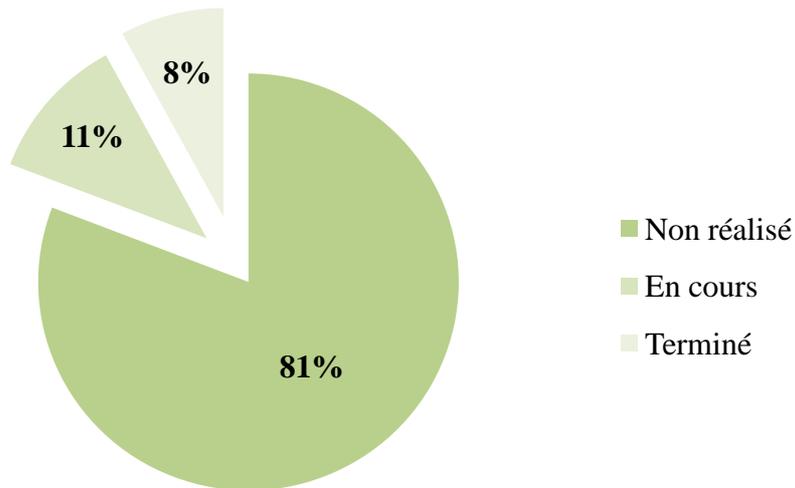


Figure 8 : Etat d'avancement du volet 2 dans le cadre du programme ABC (résultats à partir des 276 communes renseignées)

De même que pour l'inventaire de la flore et la cartographie des habitats, les régions Corse, Lorraine, Picardie et Midi-Pyrénées regroupent à elles seules 67% des communes n'ayant pas réalisé l'inventaire de la faune sur leur territoire (tableau 10). On retrouve également que la Corse est la région la plus concernée avec 21% des 223 communes n'ayant pas réalisé de volet 2.

Pour 31 communes, le volet 2 est en cours de réalisation (11%) et comme dans le cas du volet 1 les régions Nord-Pas-de-Calais et Auvergne sont les plus touchées avec respectivement 28% et 22% des communes.

On remarquera enfin que seulement 8% des communes ABC renseignées ont terminé le volet 2 sur leur territoire. Parmi ces communes, 33% appartiennent à la région Basse-Normandie (même tendance que pour le volet 1).

	Non réalisé	En cours	Terminé	NB Communes ABC
Alsace	0	0	2 (9%)	2
Aquitaine	19 (9%)	0	0	19
Auvergne	12 (5%)	7 (22%)	0	19
Basse-Normandie	0	0	7 (33%)	7
Bourgogne	1	0	0	1
Bretagne	7 (3%)	0	1 (5%)	8
Champagne-Ardenne	4 (2%)	0	0	4
Centre	1	0	2 (9%)	3
Corse	46 (21%)	5 (16%)	0	51
Franche-Comté	3 (1%)	1 (3%)	0	4
Haute-Normandie	1	0	0	1
Ile-de-France	7 (3%)	0	0	7
Limousin	2 (1%)	0	0	2
Lorraine	40 (18%)	0	0	40
Languedoc-Roussillon	7 (3%)	0	0	7
Midi-Pyrénées	27 (12%)	0	0	27
Nord-Pas-de-Calais	0	9 (28%)	1 (5%)	10
PACA	2 (1%)	0	0	2
Poitou-Charentes	2 (1%)	1 (3%)	2 (10%)	5
Pays de la Loire	4 (2%)	2 (9%)	4 (14%)	10
Picardie	36 (16%)	0	0	36
Rhône-Alpes	1	6 (19%)	2 (10%)	9
Guadeloupe	1	0	0	1
Réunion	0	0	1 (5%)	1
	223	31	22	276

Tableau 10 : Etat d'avancement du volet 2 du programme ABC par région

b- Détail des inventaires faunistiques

D'après le guide méthodologique de Tanguy & Gourdain (2011), les groupes faunistiques retenus dans le cadre du programme ABC sont les suivants :

- Pour les vertébrés :

• Mammifères

v Chiroptères

v Micromammifères

v Autres mammifères (annexe 7)

- Oiseaux
 - Reptiles
 - Amphibiens
 - Poissons d'eau douce
- Pour les invertébrés :
- Crustacés décapodes (écrevisses)
 - Prioritairement pour les insectes
 - v Odonates
 - v Lépidoptères rhopalocères
 - v Orthoptères

Cette liste n'est cependant pas restrictive et d'autres groupes peuvent être inventoriés (selon les enjeux spécifiques locaux, la présence d'un ou de plusieurs spécialistes sur la commune...). Ainsi, d'autres groupes faunistiques, exclusivement d'invertébrés, ont également été inventoriés sur 23 communes ABC (réparties sur 6 régions), soit 43% des communes qui ont initié ou terminé le volet 2 sur leur territoire. On peut notamment citer les :

- Mollusques (gastéropodes, inventoriés sur 6 communes)
- Arachnides (araignées, inventoriées sur 2 communes)
- Insectes
 - v Lépidoptères hétérocères (inventoriés sur 14 communes)
 - v Coléoptères (carabes et coccinelles, inventoriés sur 3 communes)
 - v Hyménoptères (inventoriés sur 1 commune)
 - v Phasmoptères (inventoriés sur 2 communes)
 - v Névroptères (inventoriés sur 1 commune)
 - v Dermaptères (perce-oreilles, inventoriés sur 2 communes)
 - v Mantoptères (inventoriés sur 1 commune)
 - v Diptères (inventoriés sur 1 commune)
 - v Hémiptères (punaises, inventoriés sur 1 commune)
- Crustacés isopodes (cloportes, inventoriés sur 2 communes)
- Invertébrés aquatiques (sens large, inventoriés sur 2 communes)

L'étude des groupes faunistiques inventoriés dans les 53 communes ayant initié le volet 2 du programme ABC (figure 9) montre que parmi les groupes retenus par Tanguy & Gourdain (2011), les oiseaux, les odonates et les amphibiens sont les groupes les plus inventoriés (60% des communes) tandis que les crustacés décapodes et les poissons d'eau douce sont les groupes les moins inventoriés avec moins de 20% de communes concernées.

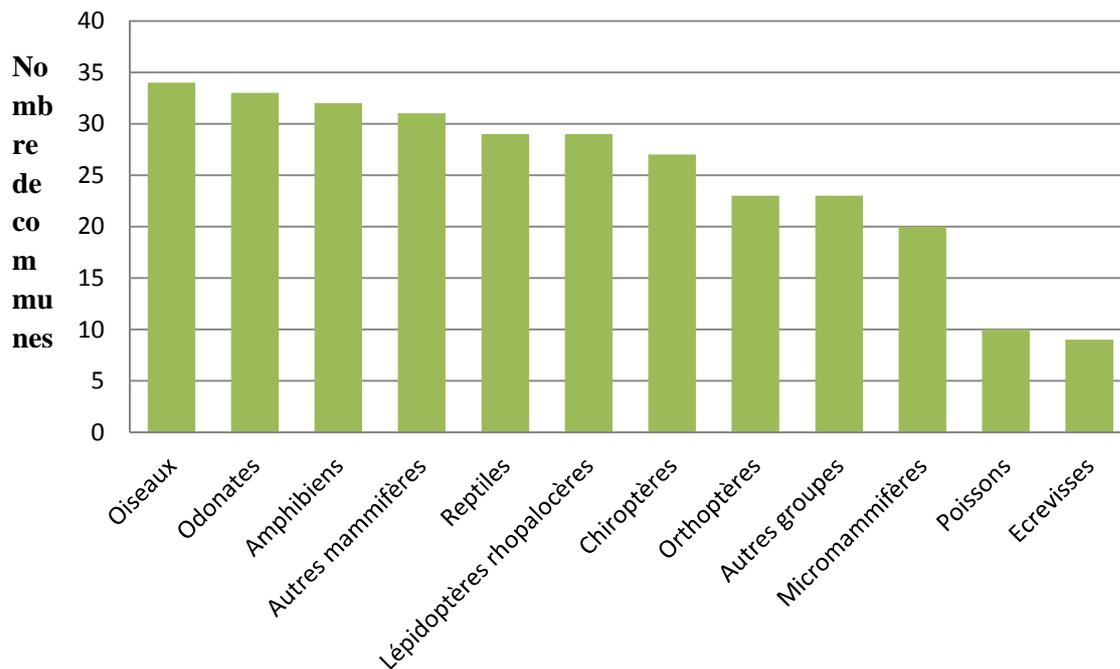


Figure 9 : Groupes faunistiques inventoriés dans les 53 communes ABC ayant initié le volet 2 du programme

V Etat d'avancement du volet 3

Sur les 277 communes adhérentes au programme ABC, l'état d'avancement du volet 3 (diagnostic des enjeux de biodiversité sur la commune) n'a pu être renseigné pour 9 communes de la région Pays de la Loire. Les résultats se basent donc sur les 268 communes ABC restantes.

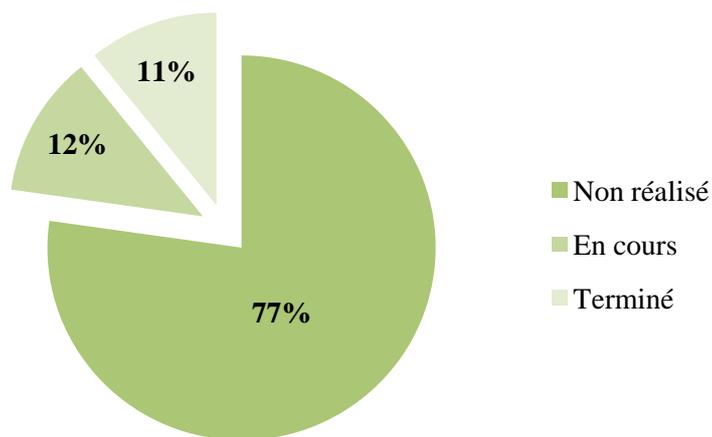


Figure 10 : Etat d'avancement du volet 3 dans le cadre du programme ABC (résultats à partir des 268 communes renseignées)

23% des communes ont réalisé ou sont en cours de réalisation du volet 3 du programme ABC tandis que 77% des communes ne l'ont pas initié sur leur territoire (figure 10).

On peut constater que ce chiffre est sensiblement inférieur aux pourcentages de communes ABC n'ayant pas réalisé le volet 1 ou le volet 2 (81% pour les deux volets). Cela peut s'expliquer par le fait que le volet 3 n'est pas systématiquement réalisé après les volets 1 et 2. En effet, certaines communes n'ont pas eu besoin d'inventaires floristiques et faunistiques complémentaires sur leur territoire, le diagnostic des données naturalistes existantes sur la commune étant suffisant pour pouvoir délimiter des zones à enjeux sur le territoire.

Les résultats de l'état d'avancement du volet 3 du programme ABC suivent les mêmes tendances que les volets 1 et 2. On retrouve ainsi les régions Corse, Lorraine, Picardie et Midi-Pyrénées qui regroupent à elles seules 71% des communes n'ayant pas réalisé le diagnostic des enjeux de biodiversité sur leur territoire (tableau 11). De la même manière, la Corse est la région la plus concernée avec 22% des 207 communes n'ayant pas réalisé le volet 3 du programme ABC.

	Non réalisé	En cours	Terminé	NB Communes ABC
Alsace	0	0	2 (7%)	2
Aquitaine	0	0	19 (66%)	19
Auvergne	16 (7%)	3 (9%)	0	19
Basse-Normandie	0	7 (22%)	0	7
Bourgogne	1 (1%)	0	0	1
Bretagne	7 (3%)	0	1 (3%)	8
Champagne-Ardenne	4 (2%)	0	0	4
Centre	0	0	3 (11%)	3
Corse	46 (22%)	5 (16%)	0	51
Franche-Comté	4 (2%)	0	0	4
Haute-Normandie	1 (1%)	0	0	1
Ile-de-France	7 (4%)	0	0	7
Limousin	2 (1%)	0	0	2
Lorraine	40 (19%)	0	0	40
Languedoc-Roussillon	7 (3%)	0	0	7
Midi-Pyrénées	27 (13%)	0	0	27
Nord-Pas-de-Calais	0	10 (31%)	0	10
PACA	2 (1%)	0	0	2
Poitou-Charentes	4 (2%)	1 (3%)	1 (3%)	6
Pays de la Loire	0	0	1 (3%)	1
Picardie	36 (17%)	0	0	36
Rhône-Alpes	2 (1%)	5 (16%)	2 (7%)	9
Guadeloupe	0	1 (3%)	0	1
Réunion	1 (1%)	0	0	1
	207	32	29	268

Tableau 11 : Etat d'avancement du volet 3 du programme ABC par région

Pour 32 communes, le volet 3 est en cours de réalisation (12%). Les régions Nord-Pas-de-Calais et Basse-Normandie sont alors les régions les plus concernées avec respectivement 31% et 22% des communes.

Enfin, 11% des communes ABC renseignées ont terminé le volet 3 sur leur territoire. Parmi ces communes, 66% appartiennent à la région Aquitaine.

V Etat d'avancement du volet 4

Sur les 277 communes adhérentes au programme ABC, l'état d'avancement du volet 4 (participation à des programmes de sciences participatives) n'a pu être renseigné pour 8 communes de la région Pays de la Loire. Les résultats se basent donc sur les 269 communes ABC restantes.

Parmi les 269 communes renseignées, 17% d'entre elles, réparties sur 9 régions (tableau 12), ont développé un ou plusieurs programmes de sciences participatives. Ces programmes concernent le plus généralement l'observation de papillons et d'oiseaux dans les jardins par les particuliers. Des sorties naturalistes sont également réalisées dans ces communes afin de sensibiliser les citoyens à la préservation de la biodiversité.

Régions avec un volet 4	Nb de communes concernées	Nb communes ABC
Auvergne	15	19
Basse-Normandie	7	7
Bretagne	1	8
Corse	5	51
Nord-Pas-de-Calais	7	10
Pays de la Loire	2	10
Poitou-Charentes	4	6
Rhône-Alpes	3	9
Guadeloupe	1	1
	45 (17%)	121

Tableau 12 : Régions ayant réalisé le volet 4 du programme ABC et nombre de communes correspondantes

• *Le service civique volontaire dans le cadre du programme ABC*

Sur les 277 communes adhérentes au programme ABC, seulement 3% d'entre elles, réparties sur 4 régions (tableau 13), ont engagé une ou plusieurs personnes en service civique.

Nom de la commune	Région	Nombre de personnes en SCV	Structure porteuse
Saint Remy	Franche-Comté	3	Mairie de Saint Rémy
Haubourdin	Nord-Pas-de-Calais	1	Mairie de Haubourdin
Auxi-le-Château		4 sur 2 ans pour les 3 communes	CPIE Val d'Authie
Buire-au-Bois			
Willencourt			
La Rochelle	Poitou-Charentes	1	Mairie de la Rochelle
Four	Rhône-Alpes	1	Mairie de Four
Cluses		1	Mairie de Cluses

Tableau 13 : Communes avec au moins une personne en service civique volontaire dans le cadre du programme ABC

Pour ces 8 communes, deux types de structure ont encadré les volontaires, les mairies et les CPIE. Les missions confiées aux volontaires sont alors les suivantes :

- dynamiser le programme par des animations de sorties nature ou de sensibilisation de quartier ainsi que par la participation aux inventaires naturalistes ;
- entretenir le programme par le montage de dossiers financiers (demandes de subventions FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)), par la mise en place de concours photos...

IV/ Bilan de l'enquête

La présente enquête sur l'état d'avancement du programme ABC en région a permis d'obtenir de nombreuses informations dans les 277 communes adhérentes.

Dans un premier temps, il est essentiel de noter que le nombre important de communes ou intercommunalités ayant adhéré volontairement au programme ABC de 2010 à 2012 démontre une prise de conscience et une motivation à intervenir en faveur de la biodiversité (envie d'améliorer l'état des connaissances naturalistes sur leur territoire, sensibilisation, prise en compte dans les décisions...).

L'étude a montré cependant une grande hétérogénéité dans la répartition géographique des communes ABC avec des régions regroupant jusqu'à plus de 50 communes (Corse) tandis que d'autres ne possède qu'une seule commune adhérente au programme (Bourgogne, Haute-Normandie, Guadeloupe, Réunion).

D'autre part, le rapprochement du programme ABC avec les Parcs naturels régionaux ou d'autres programmes d'inventaire tels que les programmes ZNIEFF ou NATURA 2000 ne semble montrer aucune influence, qu'elle soit positive ou négative, de ces dispositifs dans la participation volontaire des communes. En effet, les proportions de communes adhérentes au programme ABC déjà sensibilisées aux enjeux de biodiversité via ces autres programmes de connaissances sont proches des moyennes nationales. 74% des communes adhérentes au programme ABC ont ainsi au moins une ZNIEFF ou un site NATURA 2000 sur leur territoire (chiffre identique à la moyenne nationale) tandis que 7% d'entre elles se situent sur un PNR (contre 11% pour la moyenne nationale). Le panel des communes adhérentes au programme ABC est alors bien représentatif des communes françaises.

Concernant le déroulement du programme ABC, la création d'une équipe de mobilisation régionale (EMR) constitue la première étape du programme. Seulement un tiers environ des régions (37%) ont mis en place une EMR, composée en majorité par les associations naturalistes, de protection ou de sensibilisation à l'environnement (54%). Pour les autres régions, soit la DREAL détient seule la coordination régionale du programme (42%), soit elle délègue la coordination régionale ou communale du programme ABC à une structure (CPIE, associations..., 21%). Les réponses recueillies suite à l'enquête n'ont pas permis de déterminer les raisons expliquant ces différents cas de figure, l'enquête proposée ayant pour objectif la description de l'état d'avancement du programme ABC.

L'état d'avancement des 5 volets est assez hétérogène et varie selon la région concernée. Bien qu'une majorité de communes (54%) ait commencé ou terminé le diagnostic des données naturalistes existantes sur leur territoire (volet 0), très peu de communes ont réalisé les inventaires des volets 1 et 2 (respectivement 18% et 19%). Les difficultés liées à la mise en œuvre des objectifs du programme sur des délais courts et sans coordination stricte d'un seul type de structure au niveau régional pourraient expliquer en partie ces faibles résultats.

Il est à noter que les régions Bourgogne, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et PACA n'ont commencé aucun des volets sur toutes leurs communes adhérentes (38 communes au total, tableau 14).

D'autre part, toutes les communes ayant initié les volets 1, 2 ou 3 sur leur territoire ont également initié le volet 0 (en cours de réalisation ou finalisé).

Les régions Alsace, Basse-Normandie et Nord-Pas-de-Calais ont quant à elles réalisé (en cours de réalisation ou finalisé) les volets 0 à 3 sur toutes leurs communes ABC (19 communes au total). On retrouve également pour les régions Aquitaine et Guadeloupe le volet 3 en cours de réalisation ou terminé pour toutes leurs communes ABC bien que les volets 1 et 2 n'ont pas été réalisés (20 communes). Les communes concernées ont alors délimité des zones à enjeux sur leur territoire à partir des données naturalistes existantes jugées suffisantes. Ces résultats sont étonnants compte tenu de la méthodologie ABC préconisée. Cependant, bien que ce questionnement se situe hors enquête, on peut supposer que les données issues d'autres programmes (programmes d'inventaire ZNIEFF ou NATURA 2000, PNR, réserves naturelles...) ont pu faire partie des sources de données utilisées. Afin de déterminer de manière précise ces sources de données prises en compte par les communes, il faudrait approfondir l'enquête descriptive réalisée auprès des communes ABC.

D'autre part, afin de sensibiliser les citoyens de la commune à la biodiversité, des programmes de science participative ont été engagés dans le cas de 17% des communes ABC (9 régions concernées). Bien qu'encouragée par le MEDDE, l'utilisation de ces programmes par les communes ABC reste donc limitée.

Enfin, dans le cadre du programme ABC, chaque commune adhérente peut accueillir, par période de 12 mois, 2 ou 3 jeunes en service civique permettant de renforcer la dynamique locale et la mobilisation des acteurs ainsi que du grand public. Malgré ces avantages, seulement 3% des communes (4 régions concernées) ont profité de cette possibilité.

Il est important de préciser qu'au cours de cette enquête d'autres programmes de connaissance de la biodiversité à l'échelle communale ont été mis en évidence et dont certains sont détaillés en annexe 8 (atlas communal dans les Parcs naturels régionaux, atlas communal du patrimoine naturel, inventaires de la biodiversité communale). Ces programmes sont similaires au dispositif ABC et peuvent par conséquent le concurrencer. De nombreuses communes possédant déjà un programme de connaissance à l'échelle communale pourraient alors ne pas avoir voulu s'engager dans le programme ABC.

Régions	Volet 0		Volet 1		Volet 2		Volet 3		Volet 4	SCV
	Non réalisé	En cours ou terminé	Participation à des programmes de science participative	Emploi de personnes en service civique						
Alsace	0	100	0	100	0	100	0	100	0	0
Aquitaine	0	100	100	0	100	0	0	100	0	0
Auvergne	5	95	68	32	63	37	84	16	79	0
Basse-Normandie	0	100	0	100	0	100	0	100	100	0
Bourgogne	100	0	100	0	100	0	100	0	0	0
Bretagne	87	13	87	13	86	14	87	13	13	0
Champagne-Ardenne	75	25	100	0	100	0	100	0	0	0
Centre	0	100	33	67	33	67	0	100	0	0
Corse	90	10	99	1	90	10	90	10	10	0
Franche-Comté	100	0	75	25	75	25	100	0	0	25
Haute-Normandie	100	0	100	0	100	0	100	0	0	0
Ile-de-France	43	57	100	0	100	0	100	0	0	0
Limousin	50	50	33	67	100	0	100	0	0	0
Lorraine	0	100	100	0	100	0	100	0	0	0
Languedoc-Roussillon	100	0	100	0	100	0	100	0	0	0
Midi-Pyrénées	100	0	100	0	100	0	100	0	0	0
Nord-Pas-de-Calais	0	100	0	100	0	100	0	100	70	40
PACA	100	0	100	0	100	0	100	0	0	0
Poitou-Charentes	50	50	40	60	50	50	67	33	67	17
Pays de la Loire	90	10	0	100	40	60	90	10	20	0
Picardie	58	42	100	0	100	0	100	0	0	0
Rhône-Alpes	11	89	12	88	11	89	22	78	33	22
Guadeloupe	0	100	100	0	100	0	0	100	100	0
Réunion	0	100	0	100	0	100	100	0	0	0

Tableau 14 : Bilan de l'état d'avancement du programme ABC par région (chiffres en %)

- Réalisation terminé ou en cours des volets 0 à 3 sur toutes les communes de la région
- Réalisation des volets 0 et 3 terminé ou en cours (sans réalisation des volets 1 et 2) sur toutes les communes de la région
- Volets 0 à 4 non réalisés sur toutes les communes de la région

Conclusion

Cette enquête réalisée en fin 2012 permet de faire le bilan de l'avancement du programme ABC en région. Elle n'a pas d'autre objectif que de décrire la situation du programme afin d'apporter le cas échéant des évolutions méthodologiques ou organisationnelles. Il est important de rappeler que cette enquête est déclarative et n'a pas toujours la possibilité d'apporter la nuance des situations que seuls des interviews détaillés auraient permis.

Au total, 277 communes ont adhéré au programme ABC entre 2010 et 2012 démontrant ainsi leur motivation à agir en faveur de la biodiversité. Ces communes sont réparties sur 24 régions métropolitaines et d'outre-mer de manière hétérogène.

L'état d'avancement des différents volets du programme ABC est hétérogène et varie selon la région concernée. De manière générale, bien que le diagnostic des données naturalistes existantes sur la commune ait été entrepris par la majorité des communes ABC, les inventaires des volets 1 et 2 et le diagnostic des enjeux de biodiversité sur la commune (volet 3) ont été peu réalisés avec moins de 25% des communes ayant initié ces différents volets. Le manque de moyens financiers et de coordination stricte du programme ABC pourrait en partie expliquer ces résultats. Les régions où le programme est le plus actif (Basse-Normandie et Nord-Pas-de-Calais) ont d'ailleurs mis en place une EMR constituée essentiellement d'associations de sensibilisation à l'environnement (CPIE ou URCPIE).

Le calendrier prévisionnel du programme ABC prévoyait le lancement des inventaires faunistiques et floristiques et la cartographie des habitats durant le premier semestre 2011 et une valorisation de la démarche ABC par la publication d'atlas en 2012 (document de présentation du programme ABC, MEEDDM, 2010). Les résultats montrent cependant un décalage entre ces prévisions et le déroulement effectif du programme dans les communes adhérentes, l'évolution générale du programme étant plus faible. Cette observation se trouve renforcée par l'utilisation minimale des outils mis à disposition des communes pour optimiser le déroulement du programme (participation à des programmes de sciences participatives, emploi de personnes en service civique).

D'autre part, d'autres programmes de connaissances de la biodiversité existent à l'échelle communale (atlas communaux dans les PNR, inventaires de la biodiversité communale...) pouvant alors concurrencer le programme ABC. Toutefois, ces programmes comme les programmes ZNIEFF et NATURA 2000 pourraient au contraire constituer un moyen utile d'obtenir des données supplémentaires nécessaires à l'établissement de zones à enjeux sur les territoires communaux.

Liste des sigles utilisés

ABC : Atlas de la Biodiversité dans les Communes

APIE : Association Porte de l'Isère Environnement

ASTERS : Conservatoire départemental d'espaces naturels de Haute-Savoie

CBN : Conservatoire Botanique National

CDB : Convention sur la Biodiversité Biologique

CEN : Conservatoire Espaces Naturels

CERSP : Conservation des Espèces, Restauration et Suivi des Populations

CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement

CREN : Conservatoire Régional des Espaces Naturels

DEB : Direction de l'Eau et de la Biodiversité

DDT : Direction Départementale des Territoires

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EMR : Equipe de mobilisation régionale (dans le cadre d'ABC)

FCBN : Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FNE : France Nature Environnement

FPNRF : Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France

FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

GRAINE : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement

IBC : Inventaires de la Biodiversité Communale

INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

MEDDE : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

MEDDTL : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement

MEEDDM : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturel

ONB : Observatoire National de la Biodiversité

ONCFS : Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage

PNR : Parcs Naturels Régionaux

SCV : Service Civique Volontaire

URCPIE : Union régionale des CPIE

SPN (Service du MNHN) : Service du Patrimoine Naturel

ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Bibliographie

DODINET E. (Coord.) & DUPONT J.M. (Red.), 2011. *Guide méthodologique pour l'inventaire de la flore et la cartographie de la végétation – Atlas de la Biodiversité dans les Communes*. FCBN – APEXE. 76 p.

MEDDM, 2010. Document de présentation de l'atlas de la biodiversité dans les communes. *Atlas de la biodiversité dans les communes ou comment participer à la protection de la biodiversité localement*. 4 p.

ROBERT S., GOURDAIN P., PONCET L., 2011. *Méthode pour l'agglomération des données de la maille 10x10km, Lambert 93*. Version provisoire de septembre 2011. SPN-MNHN. 14 p.

TANGUY A. & GOURDAIN P., 2011. *Guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres (volet 2) – Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC)*. MNHN – MEDDTL. 195 p.

TANGUY A., GOURDAIN P., DODINET E., HAFFNER P., 2011. *Méthodologie pour le diagnostic des données existantes sur la commune (volet 0) – Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC)*. MNHN – MEDDTL. 36 p.

Site internet :

Site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) :
<http://inpn.mnhn.fr>

Site du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Annexe 1 : Liste des communes adhérentes au programme ABC

Nom de la commune	Région	Nom de la commune	Région	Nom de la commune	Région
Muttersholtz	Alsace	Terjat	Auvergne	Valençay	Centre
Neuf-Brisach		Villebret		Vendôme	
Saint-Barthélemy-de-Bussière		Ayrens		Nogent-sur-Vernisson	
Saint-Pierre-de-Frugie	Aquitaine	Mourjou		Afa	Corse
Ambarès-et-Lagrave		Ytrac		Ajaccio	
Gujan-Mestras		Landos		Alata	
Mérignac		Langeac		Appietto	
Pessac		Châtelguyon		Bonifacio	
Le Porge		Virlet		Cuttoli-Corticchiato	
La Teste-de-Buch		Volvic		Sarrola-Carcopino	
Biarrotte		Bavent		Tavaco	
Biaudos		Douvres-la-Délivrande		Valle-di-Mezzana	
Ondres		Merville-Franceville-Plage		Villanova	
Saint-André-de-Seignanx		Le Chefresne	Algajola		
Saint-Barthélemy		Caligny	Aregno		
Saint-Laurent-de-Gosse		Putanges-Pont-Ecrepin	Avapessa		
Saint-Martin-de-Seignanx		Sainte-Honorine-la-Guillaume	Belgodere		
Tarnos		Montceaux-Ragny	Bourgogne	Calenzana	
Fourques-sur-Garonne		Plérin	Bretagne	Calvi	
Billère		Le Conquet		Cateri	
Charritte-de-Bas	Hôpital-Camfrout	Corbara			
Arpheuilles-Saint-Priest	Loperhet	Corte			
Marcillat-en-Combraille	Plabennec	Costa			
Mazirat	Vitré	Feliceto			
La Petite-Marche	Arradon	Galeria			
Ronnet	Locmariaquer	L'Ile-Rousse			
Saint-Fargeol	Saint-Loup-Terrier	Lama			
Saint-Genest	Gueux	Champagne-Ardenne	Lavatoggio		
Saint-Marcel-en-Marcillat	Haussimont	Lumio			
Sainte-Thérence	Noirlieu	Manso			

Nom de la commune	Région	Nom de la commune	Région	Nom de la commune	Région	
Mausoleo	Corse	Le Plessis-Pâté	Ile-de-France	Moutrot	Lorraine	
Moltifao		Sermaise		Ochey		
Moncale		Villebon-sur-Yvette		Pulney		
Montegrosso		Courdimanche		Saulxures-lès-Vannes		
Monticello		Ezanville		Selaincourt		
Muro		Le Dorat	Sexey-aux-Forges	Limousin		
Nessa		Saint-Priest-sous-Aixe	Thuilley-aux-Groseilles			
Noceta		Aboncourt	Tramont-Emy	Lorraine		
Novella		Allain	Tramont-Lassus			
Occhiatana		Allamps	Tramont-Saint-Andre			
Olmi-Cappella		Bagneux	Uruffe			
Palasca		Barisey-au-Plain	Vandeléville			
Pietralba		Barisey-la-Côte	Vannes-le-Châtel			
Pigna		Battigny	Villey-le-Sec			
Pioggiola		Beuvezin	Aroffe			
Speloncato		Blénod-lès-Toul	Vicherey			
San-Antonino		Bulligny	Montignargues			Lorraine
Santa-Lucia-di-Mercurio		Colombey-les-Belles	La Rouvière			
Santo-Pietro-di-Venaco		Courcelles	Lunel-Viel			
Santa-Reparata-di-Balagna		Crépey	Mas-de-Londres			
Urtaca	Crézilles	Paulhan				
Vallica	Dolcourt	Saint-Maurice-Navacelles				
Ville-di-Paraso	Favières	Sète				
Zilia	Fécocourt	Montségur	Midi-Pyrénées			
La Rivière-Drugeon	Gélaucourt	Luc-la-Primaube				
Esserval-Tartre	Gémonville	Naucelle				
Saint-Remy	Germigny	Arbas				
Danjoutin	Gibeau-meix	Antist				
Saint-Jouin-Bruneval	Grimonvillier	Argelès-Bagnères				
Combs-la-Ville	Mont-l'Étroit	Astugue				
Féricy	Mont-le-Vignoble	Bagnères-de-Bigorre				
	Haute-Normandie					

Nom de la commune	Région	Nom de la commune	Région	Nom de la commune	Région
Banios	Midi-Pyrénées	Cherves-Richemont	Poitou-Charentes	Lesdins	Picardie
Beaudéan		La Couronne		Marcy	
Bettes		La Rochelle		Mennevret	
Campan		Royan		Mesnil-Saint-Laurent	
Cieutat		Sainte-Marie-de-Ré		Molain	
Gerde		Melle		Morcourt	
Hauban		Le Pouliguen	Pays de la Loire	Neuville-Saint-Amand	
Hiis		St Herblon		Oisy	
Labassère		Bouchemaine		Omissy	
Lies		Nuaillé		Remaucourt	
Marsas		Le Genest-Saint-Isle		Ribeauville	
Mérilheu		Rénazé		Rouvroy	
Montgaillard		Crannes-en-Champagne		Saint-Martin-Rivière	
Neuilh		Sainte-Sabine-sur-Longève		Saint-Quentin	
Ordizan		La Flocellière		La Vallée-Mulâtre	
Orignac		Saint-Denis-du-Payré		Vaux-Andigny	
Pouzac		Castres		Vénérolles	
Uzer		Contescourt		Wassigny	
Brassac		Essigny-Le-Petit		Crépy-en-Valois	
Amfroipret		Nord-Pas-de-Calais		Etreux	
Bellignies	Fayet		Longpré-les-Corps-Saints		
Bergues	Fieulaine		Dagneux		
Haubourdin	Fonsomme		Four		
Auxi-le-Château	Fontaine-lès-Vervins		L'Isle-d'Abeau		
Buire-au-Bois	Fontaine-Notre-Dame		Jarrie		
Loos-en-Gohelle	Gauchy		Chaponost		
Roeux	Grougis		Lamure-sur-Azergues		
Saint-Laurent-Blangy	Grugies		Saint-Jeoire-Prieuré		
Willencourt	Hannapes		Cluses		
Cannes	Harly		Gruffy		
Hyères-les-Palmiers	PACA		Homblières	Bouillante	
					La Plaine des Palmistes
					Guadeloupe
				La Réunion	

Annexe 2 : Formulaire « équipe de mobilisation régionale (EMR) »

Nom des personnes	Nom de l'organisme / structure	Structures		Compétences faunistiques		Compétences floristiques	Téléphone	Mail	
		Type d'organisme / structure	Si "Autres"	Groupes faunistiques	Si "Autres groupes"	Avez-vous de sérieuses connaissances dans des groupes floristiques?			
		Ex : Etablissement public		Mammifères Chiroptères			Avez-vous de sérieuses connaissances dans des groupes floristiques?		
				Mammifères Micromammifères					
				Oiseaux					
				Reptiles					
				Amphibiens					
				Poissons					
				Crustacés Ecrevisses					
				Insectes Odonates					
				Insectes Lépidoptères rhopalocères					
				Insectes Orthoptères					
				Autres groupes					
						Ex : Elu local			
Mammifères Micromammifères									
Oiseaux									
Reptiles									
Amphibiens									
Poissons									
Crustacés Ecrevisses									
Insectes Odonates									
Insectes Lépidoptères rhopalocères									
Insectes Orthoptères									
Autres groupes									

Annexe 3 : Formulaire « état d'avancement du volet 2 »

Communes	groupes faunistiques inventoriés dans la commune			Méthode(s) utilisée(s)	Si "Autres", précisez :			Etat de l'inventaire sur la commune	Date de début de l'inventaire	
					Lesquelles?	Pourquoi?	Référence(s) Bibliographique(s)			
									(format JJMMAA ou MMAA)	
Ex : Mammifères	Chiroptères (Ch)	Recherche des gîtes								
		Capture filet (Ch)								
		Détection ultrasons								
		Autres (Ch)								
	Micromammifères (M)	Analyse pelotes de réjection								
		Piégeage								
		Recensement des indices de présence								
		Autres (M)								
	Autres mammifères (AM)	Observation directe des individus								
		Recherche des indices de présence								
		Autres (AM)								

Si l'état d'inventaire est "terminé", précisez la date de fin	Nbre structures ayant réalisées les inventaires sur la commune	Noms des structures (ou organismes)	Type de structure		Adresse postale de la structure	Téléphone	Personne référente "acquisition données faune" pour ABC	Mail
(format JJMMAA ou MMAA)				Si "Autre structure", précisez le type				
		X	X	X	X	X	X	X
		X	X	X	X	X	X	X
		X	X	X	X	X	X	X

Annexe 4 : Formulaire « gestion et restitution des données faune »

		Inventaires							Livrables			
Communes	Groupes faunistiques	Nombre de personnes ayant réalisées les inventaires	Nombre de passages dans la commune	Dates des différents passages (MMAA)	Nombre d'espèces inventoriées	Effort de prospection estimé	Niveaux de rendu	Si "Autres", précisez le(s)quel(s)?		Si "Autres", précisez le(s)quel(s)?		
	Ex : Mammifères	Chiroptères (Ch)							Fichier Excel			
				Rapport Papier								
				CD-ROM								
				Base de données								
				SIG								
				Autres								
		Micromammifères (M)									Fichier Excel	
						Rapport Papier						
						CD-ROM						
						Base de données						
						SIG						
						Autres						
		Autres mammifères (AM)									Fichier Excel	
						Rapport Papier						
						CD-ROM						
						Base de données						
						SIG						
						Autres						

Données brutes				Données de synthèse				
Outil utilisé pour la saisie des données brutes	Organisme opérant la saisie des données brutes	Organisme récupérant les données brutes	Date du transfert des données brutes	Outil utilisé pour la synthèse des données	Organisme opérant la synthèse	Organisme récupérant les données de synthèse	Date du transfert des données de synthèse	Contact du responsable des données dans organisme / structure

Annexe 5 : Formulaire « état d'avancement des autres volets du programme ABC »

Communes	CODE INSEE	Etat du volet 0	Etat du volet 1	Etat du volet 3	Etat du volet 4

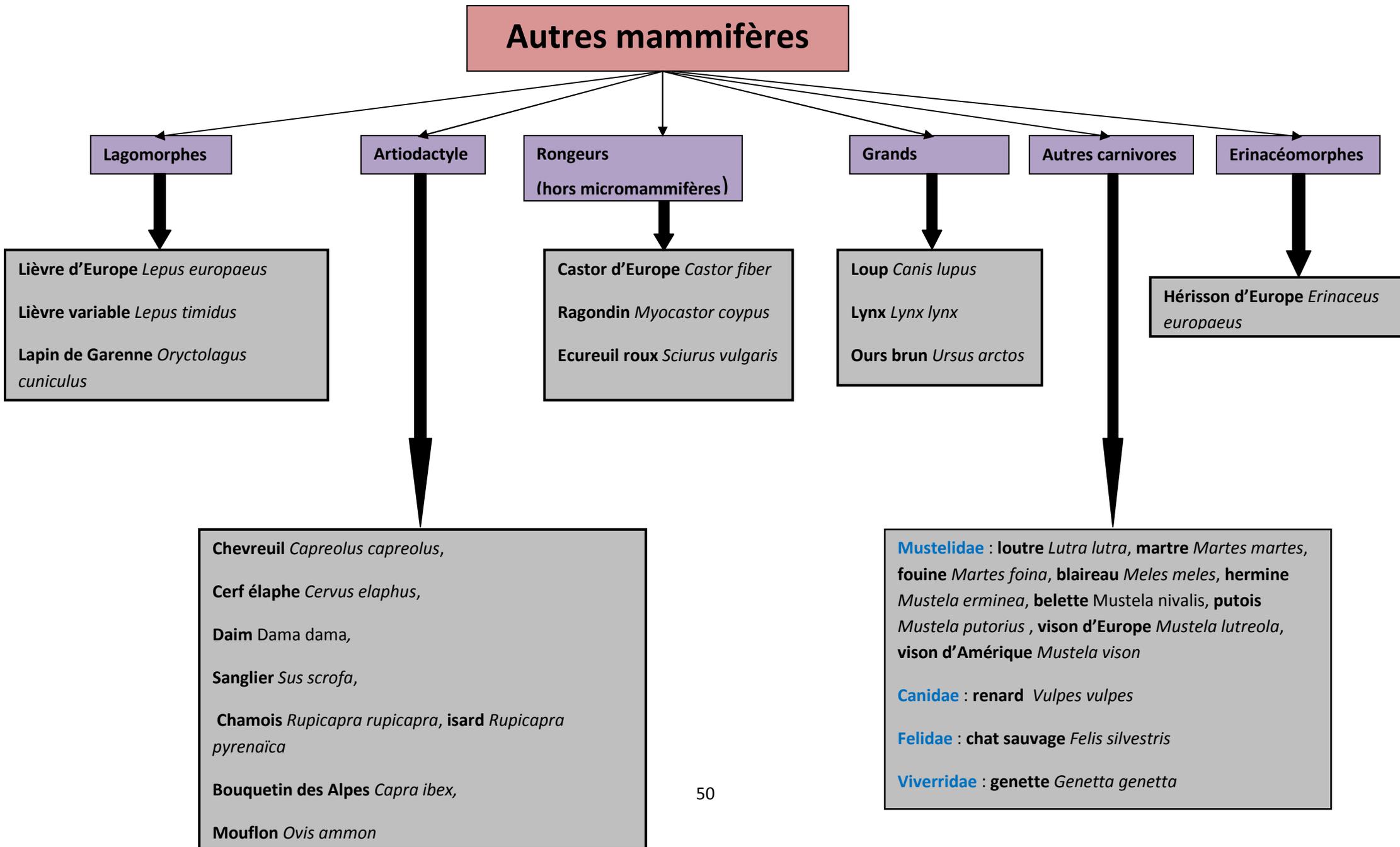
Volet 0	Non réalisé	
	En cours	
	Terminé	
Volet 1	Non réalisé	
	En cours	
	Terminé	
Volet 3	Non réalisé	
	En cours	
	Terminé	
Volet 4	Oui	
	Non	

Annexe 6 : Formulaire « Service Civique Volontaire (SCV) »

Communes	Personnes en service civique dans la commune	Nombre de personnes en service civique	Domaines d'activités	Nom de la structure porteuse	Nom du référent dans la structure porteuse	Adresse postale de la structure porteuse	Téléphone du référent	Mail du référent

Nb communes	
Nb personnes service civique	

Annexe 7 : Autres mammifères inventoriés dans le cadre du programme ABC (Tanguy & Gourdain, 2011)



Annexe 8 : Exemples de programmes de connaissance de la biodiversité à l'échelle communale

D'autres programmes de connaissance de la biodiversité à l'échelle communale ont pu être identifiés. Cette annexe présente de manière non exhaustive quelques exemples de programmes rencontrés au cours de l'enquête.

1- Atlas communaux dans les Parcs Naturels Régionaux

Le programme ABC a été lancé en mai 2010 par le MEDDEM alors qu'une démarche de ce type avait déjà été initiée dans les parcs naturels régionaux (PNR) en 1993 sous le nom d'atlas communaux. 6 PNR et plus de 277 communes sont alors concernés par ce programme (tableau 15).

Parcs Naturels Régionaux	Nombre total de communes dans le parc	Nombre de communes avec un atlas	Date de début des atlas
Cap et Marais d'Opale	152	44	1996-2007
Brenne	47	7	1995-1999
Lorraine	188	159	1993 - actuel
Pilat	57	8	2006 - actuel
Scarpe-Escaut	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
Gâtinais français	64	59	2002-2008

Tableau 15 : Parcs Naturels Régionaux concernés par les "atlas communaux" et nombre de communes correspondantes

Le but de cet outil est d'apporter à la commune la connaissance fine de son territoire au niveau écologique (connaissance des milieux, connaissances des espèces, connaissance des périmètres réglementaires, diagnostic écologique) ainsi qu'une aide à la décision en matière d'aménagement du territoire.

2- Atlas communaux du patrimoine naturel

Le Parc Interrégional du Marais Poitevin a lancé en 2010 un programme intitulé « Atlas communal du patrimoine naturel ».

Ce programme établit pour chaque commune un recensement de la faune, de la flore et des habitats naturels présents sur son territoire. Il devient ainsi un outil d'aide à la décision, complémentaire des documents d'urbanisme, et un outil de protection du milieu naturel. Entre 2010 et 2011, des atlas communaux du patrimoine naturel ont été réalisés sur 6 communes du Parc.

3- Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC)

Certaines régions ou départements se sont appropriés le concept ABC pour créer de nouveaux programmes identiques. C'est le cas des inventaires de la biodiversité communale qui comportent un volet animation, sensibilisation et inventaires de la biodiversité (faune, flore).

On peut citer le cas des communes de la région Centre qui, faute de financement de la part du ministère de l'Ecologie, ont préféré se tourner vers les IBC uniquement financés par le Conseil régional Centre dans le cadre de la stratégie régionale de la biodiversité. Le financement est alors alloué à raison de 42 jours par commune avec un montant journalier maximal de 500 €, soit au total environ 21 000 € par commune (la commune participe uniquement aux frais de déplacements).

Les IBC sont ainsi menées dans toute la région Centre par les associations du réseau de Nature Centre. 19 communes de la région Centre sont concernées par les IBC dont 74% ont déjà réalisé les inventaires sur leur territoire.



Le programme « Atlas de la Biodiversité dans les Communes » (ABC) a été lancé en mai 2010 par le Ministère en charge de l'Écologie dans le but de sensibiliser les élus locaux et les citoyens à la préservation de la biodiversité. Son objectif est également d'améliorer la connaissance de la biodiversité sur le territoire communal afin de permettre une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les politiques locales et nationales.

En août 2012, une enquête a été lancée par le MNHN-SPN afin de connaître l'état d'avancement de ce programme en régions. Les résultats de cette enquête présentés dans cette synthèse n'ont pas d'autre objectif que de décrire la situation du programme afin d'apporter le cas échéant des évolutions méthodologiques ou organisationnelles.

Au total, 277 communes ont adhéré au programme ABC entre 2010 et 2012. Ces communes, bien représentatives des communes françaises, sont réparties sur 24 régions métropolitaines et d'outre-mer de manière hétérogène. Environ un tiers des régions ont mis en place une équipe de mobilisation régionale, première étape dans le déroulement du programme ABC, les autres régions ayant délégué la coordination du programme aux DREAL seules ou à une structure externe (CPIE, associations...).

L'état d'avancement des 5 volets est assez hétérogène et varie selon la région concernée. Bien que le diagnostic des données naturalistes existantes sur la commune (volet 0) ait été entrepris par la majorité des communes ABC, les inventaires des volets 1 et 2 et le diagnostic des enjeux de biodiversité sur la commune (volet 3) ont été peu réalisés avec moins de 25% des communes ayant initié ces différents volets.

Enfin, les programmes de science participative comme moyen de sensibiliser les citoyens à la biodiversité (volet 4) n'ont été envisagés que par 17% des communes.